



UNIVERSITÉ
CAEN
BASSE-NORMANDIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014 - 15



PRÉSENTÉ
DEVANT LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION
LE 22 MAI 2015

SOMMAIRE

SOMMAIRE

3

1. UNE POLITIQUE DE SITE AU SERVICE DE L'EXCELLENCE DU PÔLE CAENNAIS APPUYÉE SUR UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE ET INTERRÉGIONALE FORTE	9
.....	
1.1. UN ANCRAGE TERRITORIAL AU SERVICE DES AMBITIONS DE L'UNIVERSITÉ	10
.....	
1.2. AFFIRMER L'EXCELLENCE DU PÔLE SCIENTIFIQUE CAENNAIS	13
.....	
1.3. LES ACTIONS INTERRÉGIONALES AU SEIN DE LA COMUE NORMANDIE UNIVERSITÉ	15

<p>2. FORMATION PROPOSER UNE OFFRE ORIGINALE, DE QUALITÉ, S'APPUYANT SUR LA PLURIDISCIPLINARITÉ, DANS UN ENVIRONNEMENT FAVORISANT LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS 19</p> <p>.....</p> <p>2.1. POURSUIVRE LA MOBILISATION POUR L'ATTRACTIVITÉ DE LA LICENCE 21</p> <p>.....</p> <p>2.2. VISER L'EXCELLENCE EN MASTER & AUGMENTER L'ATTRACTIVITÉ 22</p> <p>.....</p> <p>2.3. DÉVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION D'INGÉNIEURS DÉFICITAIRE EN BASSE-NORMANDIE 24</p> <p>.....</p> <p>2.4. UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ & RÉACTIF DES LICENCES PROFESSIONNELLES EN COHÉRENCE AVEC L'OFFRE DE FORMATION EXISTANTE 24</p> <p>.....</p> <p>2.5. DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS FAVORISANT L'INTÉGRATION, LA RÉUSSITE ET L'INSERTION DES ÉTUDIANTS 25</p> <p>.....</p> <p>2.6. FAVORISER LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE 30</p> <p>.....</p> <p>2.7. RENFORCER LA STRUCTURATION & L'ANIMATION TRANSVERSALE DE LA POLITIQUE DE L'UNIVERSITÉ EN FAVEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE 31</p>	<p>3. RECHERCHE & VALORISATION STRATÉGIE D'EXCELLENCE, TRANSVERSALITÉ & GOUVERNANCE OPÉRATIONNELLE 35</p> <p>.....</p> <p>3.1. ORGANISER LA RECHERCHE DANS LE CADRE DE TROIS PÔLES FÉDÉRATEURS, PORTEURS DE TRANSVERSALITÉ, DE PARTENARIATS ET DE DYNAMIQUE D'EXCELLENCE 36</p> <p>.....</p> <p>3.2. CONFORTER LA TRANSVERSALITÉ DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LE CADRE DE QUATRE THÉMATIQUES AUX INTERFACES DES DISCIPLINES 37</p> <p>.....</p> <p>3.3. INSCRIRE LES DOMAINES D'EXCELLENCE DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN BASSE-NORMANDIE DANS LA DYNAMIQUE DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT D'AVENIR & DES GRANDS PROJETS NATIONAUX 40</p> <p>.....</p> <p>3.4. CONFORTER PAR UNE MUTUALISATION LES ACTIVITÉS DE VALORISATION, DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES & LA CRÉATION D'ENTREPRISE 41</p> <p>.....</p> <p>3.5. UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE STRUCTURÉE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA RECHERCHE & DE LA FORMATION 41</p> <p>.....</p> <p>3.6. UNE UNIVERSITÉ ACTIVE DANS LA DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE 42</p>
---	--

4. POLITIQUE INTERNATIONALE & INSERTION DANS L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & DE LA RECHERCHE UNE DYNAMIQUE INSTALLÉE	45
---	-----------

5. GOUVERNANCE & PILOTAGE AU SERVICE DU PARTAGE DES ENJEUX & DE LA RÉUSSITE DE LA STRATÉGIE	49
.....	
5.1. INSCRIRE L'UNIVERSITÉ DANS UNE DÉMARCHE QUALITÉ AU SERVICE DU PARTAGE DES ENJEUX ET DE LA RÉALISATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT	50
.....	
5.2. POURSUIVRE LA RÉORGANISATION DES COMPOSANTES & SERVICES AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ	53
.....	
5.3. LES FONCTIONS « SUPPORT »	55
.....	
5.4. UNE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ	62
.....	
5.5. LA COMMUNICATION	64



acte

INTRODUCTION

Le Contrat quinquennal n'est jamais que le projet d'une communauté universitaire en ce qu'elle doit assurer, dans l'environnement qui est le sien, ses missions de Service Public ou encore, la rencontre entre la stratégie d'un établissement et la volonté de l'État qui ne doit être en définitive que celle de la nation toute entière. Prendre le Projet d'établissement comme fil conducteur pour présenter le rapport d'activité annuel, c'est donc avant tout faire le point sur nos engagements : c'est en ce sens qu'a été construit ce Rapport d'activité qui, plutôt que d'être consacré à la seule mise en valeur des points forts et des volumes de l'activité de l'établissement, se veut un regard précis et sans concession sur l'état d'avancement pour l'année 2014-2015 des projets portés par l'équipe de direction.

Or, force est de constater aujourd'hui, à la fin de cette année universitaire 2014-2015, et un an et demi avant la fin de la période contractuelle, que les engagements ont été tenus. La continuité avec le rapport de l'année 2013-2014 fait la démonstration que notre action s'inscrit dans une stratégie forte, dont les grandes orientations ont été respectées, ce qui ne veut pas dire qu'elle doit être toute entière figée. Ainsi, par exemple, quand les perspectives en matière d'augmentation du coût de l'énergie font apparaître un certain état d'urgence, il n'est pas question d'attendre davantage pour travailler sur l'évolution du patrimoine immobilier et de faire du développement durable (dont on sait qu'il dépasse largement ce seul domaine de l'énergie) autre chose qu'une nécessité absolue...

Il n'en reste pas moins que la stratégie définie en 2012 et portée par l'équipe de direction et les instances élues s'inscrit dans une perspective pluri-annuelle, que l'ensemble des services et des composantes continue, avec énergie, de mettre en œuvre, ce qui, aujourd'hui, conduit à un certain nombre de résultats.

Si l'année 2014-2015 a été marquée, une nouvelle fois, par une augmentation du nombre de ses étudiants, de nombreuses manifestations qui ont révélé le caractère vivant de sa pluridisciplinarité, ou encore le renforcement de la qualité sur de nombreux pans de son activité, quelques points méritent peut-être d'être mis en valeur. Tout d'abord, on perçoit comment les relations avec l'ensemble de nos partenaires se sont intensifiées : autres établissements d'enseignement supérieur de la ComUE Normandie Université – l'élaboration d'une réponse à l'appel à projets I-SITE dans le cadre du PIA2 a montré la capacité à mobiliser les énergies à l'échelle du territoire normand –, grands organismes, CHU qui associe l'Université à la réflexion sur sa reconstruction, Direction des Affaires Culturelles avec qui l'Université vient de signer une convention exemplaire... Ensuite, l'on mesure la très grande avancée de grands chantiers qui, en dépit des difficultés, conduisent non seulement à plus d'efficacité dans l'utilisation des moyens qui nous sont alloués mais aussi à moins de cloisonnements, plus d'échanges, plus d'équité aussi. Alors que la situation financière de l'université est en train d'être assainie, la réorganisation des composantes et des services a franchi un ensemble d'étapes décisives qui vont notamment permettre à de nouvelles composantes de voir le jour en septembre 2015 et à l'ensemble des services de connaître une véritable cure de jouvence. Enfin, conformément aux engagements qui avaient été pris, de nombreuses mesures en faveur des personnels ont été mises en œuvre : action sociale, indemnitaire, résorption de l'emploi précaire...

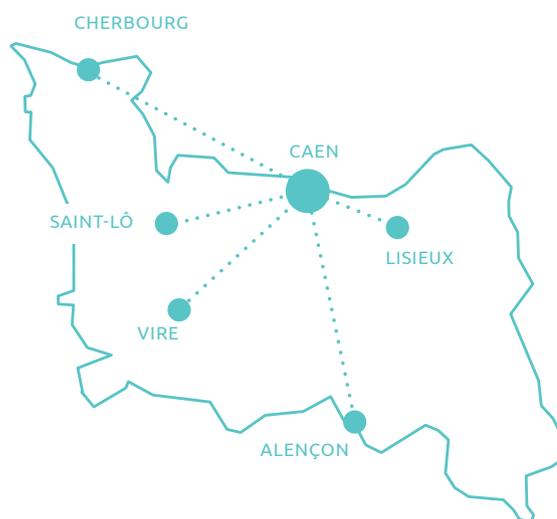
Mais, en définitive, c'est à la communauté toute entière qu'il convient de porter un regard lucide sur l'ensemble de ses activités : dans l'évaluation que le Haut Conseil à l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur entend mener de l'activité de l'établissement pour la période 2012-2016, il s'appuiera sur une « auto-évaluation » qu'unités de recherche, équipes pédagogiques, instances élues de l'établissement ont commencé de construire.

Pierre SINEUX
Président de l'université de Caen Basse-Normandie



1. UNE POLITIQUE DE SITE

AU SERVICE DE
L'EXCELLENCE DU PÔLE
CAENNAIS APPUYÉE
SUR UNE DYNAMIQUE
RÉGIONALE
ET INTERRÉGIONALE
FORTE



1.1. UN ANCRAGE TERRITORIAL AU SERVICE DES AMBITIONS DE L'UNIVERSITÉ

1.1.1. L'UNIVERSITÉ, AU CŒUR DU SCHÉMA RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

La convention pluri-annuelle qui lie l'Université au Conseil régional de Basse-Normandie a continué de s'appliquer tout au long de l'année 2014-2015, ce qui a permis de consolider un certain nombre d'actions communes et convergentes, répondant à la fois à la stratégie de l'Université telle qu'elle a été définie dans son Contrat quinquennal et à celle de la région en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

1.1.2. DES SCHÉMAS LOCAUX POUR LES ANTENNES, POUR UNE MEILLEURE COHÉRENCE

L'Université se caractérise par un nombre important de sites répartis en différents points du territoire régional. Les grandes orientations relatives à la gestion de ces différents sites, dont l'activité de formation et de recherche ne sauraient s'inscrire autrement que dans la stratégie de l'établissement, avaient été redéfinies lors de la séance du Conseil d'Administration de juillet 2012. En particulier, l'association étroite des collectivités locales en même temps qu'un travail rigoureux de définition de l'identité de chacun de ces sites étaient apparus comme des nécessités.

Site de Cherbourg

D'une manière globale, les effectifs étudiants sur le site de Cherbourg se maintiennent au même niveau que les années précédentes, démontrant ainsi l'attractivité du site autour des formations professionnalisantes, et donc l'investissement de l'environnement socio-économique dans celles-ci. Pour la première fois, au cours de l'année 2014-2015, la convention établie avec le Syndicat Mixte du Cotentin a pris en compte des crédits pour les opérations de gros entretien et de renouvellement des bâtiments et des installations du site, à la hauteur de 140 000 €.

En même temps, le site doit faire l'objet d'ajustements sur l'offre de formation qui y est proposée. L'année 2014 a vu la fermeture des deux premières années de la Licence Sciences, conformément à la délibération du Conseil d'Administration du 12 juillet 2013. En revanche, les deux Licences

professionnelles Assainissement, gestion des déchets et démantèlement en environnement nucléaire (AGEDDEN) et Maintenance en Milieu Nucléaire sont maintenues conformément aux termes du Schéma Local d'Enseignement Supérieur et de Recherche et correspondent à une adéquation avec l'environnement socio-économique du Cotentin.

Les effectifs de la Licence Langues Étrangères Appliquées sont de plus en plus faibles, de même que les taux de réussite en première année de Licence. La suspension de la troisième année de la Licence en 2015-2016 s'est avérée inéluctable tandis que la mise en œuvre de la Licence avec spécialisation progressive à partir de septembre 2017 posera encore ouvertement la question de l'attractivité de cette formation sur le site de Cherbourg. Une réflexion en cours avec l'équipe pédagogique pourrait aboutir à la fermeture de cette licence sur le site de Cherbourg dès septembre 2016.

Et, si la Licence Professionnelle Commercialisation des Produits de la Mer a été à nouveau suspendue en septembre 2014 à l'IUT Cherbourg-Manche, faute d'un vivier d'étudiants suffisant, la Licence Professionnelle « Conseillers Gestionnaires Clientèle », elle, a été ouverte en partenariat avec le département Banque Finance Assurance de l'IAE et l'ICEP, pour former des professionnels travaillant dans les agences bancaires ou assurances. Cette formation est proposée en alternance sous contrat de professionnalisation et répond à un fort besoin des établissements bancaires qui recrutent désormais à un niveau licence.

Site de Saint-Lô

La première année de la formation d'ingénieurs en agro-alimentaire a ouvert en septembre 2014.

Sites de Vire et de Lisieux

Les échanges avec les collectivités pour l'élaboration du Schéma Local d'Enseignement Supérieur et de Recherche, font apparaître que le site peut trouver un bon positionnement autour de la thématique Hygiène, Sécurité et Environnement, à condition d'être en mesure de mobiliser d'autres partenaires, et autour de la formation continue qui pourrait être déployée pour le bassin d'emplois. Ce Schéma devra également prendre en compte la nécessité d'un complément de financement apporté par les collectivités pour maintenir les équipements immobiliers.

En revanche, en septembre 2014, le site de Vire n'a pas accueilli d'étudiants en première année du DUT TC C3SI, première étape de la fin de l'expérimentation de cette formation sur le site de Vire, qui n'a pas su rencontrer un

vivier suffisant d'une part, et un intérêt de l'environnement socio-économique d'autre part. Sur le site de Lisieux, le développement de la formation continue et du département STID sont attendus.

Site d'Alençon

Les échanges avec les collectivités locales pour l'élaboration du Schéma Local d'Enseignement Supérieur et de Recherche ont débuté. Cependant plusieurs points sont en cours de discussion et devront déboucher sur un accord.

Le premier concerne le rôle de l'Association pour la Promotion et la Gestion du Site Universitaire (APGSU) qui nous semble devoir faire l'objet d'une réflexion, étant entendu que l'on doit garantir la cohérence et la mutualisation de nos actions en conformité avec les choix stratégiques opérés à l'échelle de l'établissement. Le second concerne le maintien de certains services, suspendu à la contribution des collectivités locales et territoriales. Le troisième concerne la problématique du vieillissement des installations immobilières. Si les collectivités ont contribué effectivement très largement aux côtés de l'État à la construction des bâtiments qui abritent aujourd'hui les composantes et services de l'Université, il incombe désormais à elle seule de supporter le gros entretien et le renouvellement (GER) des infrastructures. Or, du fait globalement du développement des infrastructures dans les antennes du territoire bas-normand, des travaux importants, aussi bien relatifs à la sécurité qu'à la qualité des bâtiments, seront nécessaires, toute forme d'immobilisme constituant à terme une menace considérable, tant les questions énergétiques et, en particulier, celle du coût de l'énergie vont devenir prégnantes.

Enfin, il apparaît indispensable de conforter l'identité du site, à travers des formations attractives et uniques en Basse-Normandie, afin de garantir l'attractivité du site et drainer une population étudiante en nombre.

1.1.3. DÉVELOPPER LES ÉCHANGES ET LES PARTENARIATS AVEC LE MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE

Depuis le printemps 2014, plusieurs conventions ont été conclues, ou sont en passe de l'être, destinées à renforcer la coopération de l'université de Caen Basse-Normandie avec des partenaires du monde socio-économique, mais aussi académique, dans le domaine de la formation. C'est le cas de la convention relative au Campus des métiers et qualifications de l'Industrie des énergies, ou encore les



1



2



3



4



5

1. Cherbourg-Octeville
2. Saint-Lô
3. Saint-Lô
4. Vire
5. Lisieux
6. Alençon

6





1

conventions avec: la Fédération Française du Bâtiment Basse-Normandie, pour le compte de l'IUT de Cherbourg-Manche (concernant le département Génie Thermique et Énergie et la licence professionnelle Efficacité Énergétique des Bâtiments); le laboratoire Servier, pour le compte de l'UFR des Sciences pharmaceutiques (concernant le master 2 mention « Santé, soins et société », spécialité « Recherche clinique, Épidémiologie, Médicament », parcours « Développement clinique du médicament »; l'IRTS, pour le compte de l'UFR Droit et sciences politiques (concernant la préparation au « Certificat National de Compétence Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs » et le DU « Protection juridique des personnes vulnérables »); la Fédération Française de Badminton (Ligue de Basse-Normandie), pour le compte de l'UFR STAPS (concernant la licence de STAPS). On peut également citer plusieurs avenants actualisant d'anciennes conventions concernant les formations de l'IAE conclues avec: le Groupe École Supérieure de Gestion du Maroc; l'Institut de formation de la Chambre des métiers de l'Eure (ISFA); la CCI de l'Eure; l'Institut des Hautes Études de Droit Rural et d'Économie Agricole; ELEGIÀFormation (groupe Lefebvre Sarrut).

La réponse de Normandie Université au programme I-SITE (Initiative Science – Innovation – Territoire – Économie) du second appel d'offre Ecosystèmes d'Excellence du Programme Investissements d'Avenir a donné lieu à de nombreux échanges avec les partenaires du monde socio-économique. Il apparaît que ceux-ci ont contribué à mieux faire connaître les lignes de force et la vision stratégique des établissements normands en général et de l'université de Caen en particulier auprès de ces différents acteurs. Ces échanges sont porteurs de l'espoir de voir se concrétiser, au travers de relations

renforcées avec les pôles de compétitivité, les associations, les syndicats et les entreprises du territoire (qu'elles soient de grands donneurs d'ordre notamment dans le domaine de l'énergie et des transports ou des PME) des activités d'innovation et de transfert aussi bien que du lien pour des actions de formation qualifiante, qu'elle soit dans le cadre de la formation initiale ou de la formation tout au long de la vie. En ce sens ce projet a accéléré des relations qui vont renforcer la synergie des acteurs intervenant dans le cadre du développement territorial.

1.1.4. METTRE LES PROJETS DE TRANSFERTS TECHNOLOGIQUES ET D'INNOVATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pour la première fois un appel à projets « maturation » a été lancé en 2014 afin de financer des opérations de transfert de technologie et des projets de pré-incubation et d'innovation à l'échelle de la ComUE. Il s'agit d'une opération qui peut être considérée comme une première étape de la mise en place de Normandie Valorisation et qui a été gérée, pour la première année, par Normandie Incubation en Basse-Normandie et Seinari en Haute-Normandie. Cette opération s'est faite en lien avec les services de valorisation des établissements qui ont accompagné les laboratoires de recherche dans le montage de leurs projets.

Un comité de sélection réunissant des représentants des établissements, des régions, des incubateurs, de l'État via le DRRT et le SGAR, de Bpi France, a ensuite sélectionné les projets qui seront soutenus financièrement. Plusieurs projets de transferts de technologies vers les entreprises, émanant de laboratoires de l'université de Caen, ont ainsi été retenus.

1.2. AFFIRMER L'EXCELLENCE DU PÔLE SCIENTIFIQUE CAENNAIS

1.2.1. STRUCTURER LA COOPÉRATION SCIENTIFIQUE AVEC L'ENSICAEN, CYCERON, LE GANIL, LE CHU, LE CRLC

L'année 2013 - 2014 avait marqué le point de départ de discussions visant au renforcement de la collaboration entre les acteurs de la recherche sur le site caennais, notamment dans les domaines partagés de la Santé, de l'Énergie ou encore des matériaux sur des thèmes à forte visibilité offrant des perspectives de développement à fort enjeu (SPIRAL2, ARCHADE, reconstruction du CHU, ouverture du PFRS...). Cette année, la mise en application du GIS Plateau Nord, a permis de discuter notamment des projets structurants proposés au financement du CPER et du CPIER.

Un groupe de travail Université / GANIL vient de se mettre en place afin de développer les collaborations aussi bien dans le domaine de la recherche et de la formation que sur les plans institutionnel et organisationnel. Ses premières conclusions sont attendues au cours du prochain semestre.

Une politique de stratégie partagée se met également en place dans ce domaine de la Santé qui a vu se tenir une première réunion entre l'ensemble des laboratoires et des tutelles à l'université de Caen en novembre 2014 à l'initiative conjointe de l'INSERM et de l'Université, préfigurant la mise en place d'une Alliance locale dans le domaine de la Santé, reproduisant à l'échelle régionale le modèle de l'Alliance AVIESAN à l'échelon national.

1.2.2. UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LE CHU

L'université de Caen Basse-Normandie a été, au cours de l'année, étroitement associée aux démarches de préfiguration du futur CHU de Caen. Avec une volonté commune de développer ce nouvel établissement dans sa dimension hospitalière mais également dans sa dimension universitaire (de la recherche à la clinique), des rencontres entre la Direction Générale du CHU et la Présidence de l'Université ont eu lieu avec chacune des unités impliquées dans le secteur Santé. Cette réflexion associe également les organismes de recherche impliqués localement dans le domaine de la recherche en Santé (INSERM, CNRS, CEA).



2

1. Caen - Campus 1
2. Caen - Campus 5
3. Luc-sur-Mer - CREC
4. Caen - Campus 2



3



4



1



2

Elle s'étend également au cas de l'évolution d'autres structures telles que le GIP CYCERON dont le modèle économique et le statut évolueront nécessairement au cours des prochains mois.

1.2.3. L'OUVERTURE D'UN PÔLE DES FORMATIONS DE SANTÉ

En même temps, le Pôle de formation et de recherche en santé (PFRS) a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2014 accueillant l'UFR de Médecine, l'école des sage-femmes, ainsi que la Bibliothèque universitaire de santé. L'ensemble des écoles paramédicales et des laboratoires de recherche universitaires les ont rejoint en avril et mai 2015. À ce titre, une convention de mise à disposition et d'utilisation des locaux du PFRS a été signée entre la région Basse-Normandie, le CHU, le CROUS et l'Université qui définit les conditions générales et particulières d'occupation ainsi que les conditions financières. L'ensemble des coûts directs et indirects liés au fonctionnement du bâtiment sont répartis au prorata des effectifs étudiants pour les surfaces mutualisées et au prorata des surfaces occupées pour les surfaces dédiées. Aussi, les partenaires sont tous intégralement exonérés de loyer.

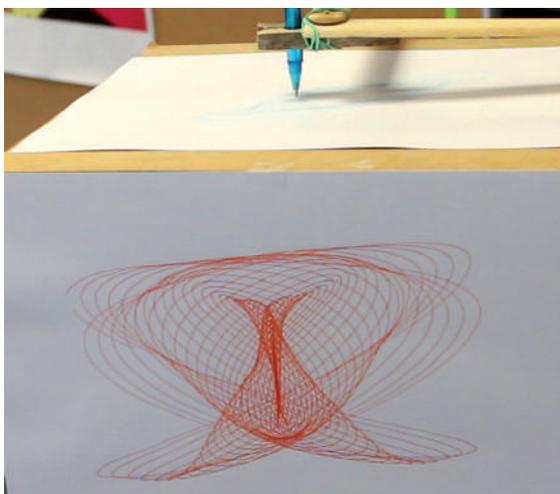
L'environnement favorable dont bénéficient Caen et la Basse-Normandie pour développer un axe original de recherches autour de l'Innovation en Santé est désormais reconnu par les instances régionales et nationales. Il repose en particulier sur les unités de recherche assurant un continuum entre la recherche technologique, préclinique, clinique, populationnelle en Santé, fortement regroupées sur le Plateau Nord de Caen mais relativement dispersées et ne disposant pas d'espace dédié permettant d'assurer sa visibilité. L'épanouissement d'un tel projet fédératif nécessite de disposer de locaux identifiés de recherche dont la souplesse d'aménagement permettrait d'adapter leur agencement aux évolutions à venir du projet. L'ouverture du PFRS – bâtiment initialement uniquement dédié dans sa partie recherche à l'hébergement d'unités – permettra dans un avenir proche de faire apparaître l'ensemble du bâtiment comme un véritable centre dédié à l'innovation en santé, intégré à la stratégie actuelle du Plateau Nord, de la RIS3 et du CPER en lui donnant ainsi une identité forte dont on peut espérer qu'elle soit source d'attractivité au-delà du territoire régional. Il permettra notamment de développer des projets en lien avec l'innovation médicale au travers de collaborations avec le secteur industriel (grands groupes

- 1. Caen · Campus 5 · PFRS
- 2. Caen · Campus 5 · PFRS
- 3. Dispositif de dessin mathématique
- 4. Expérience de physique

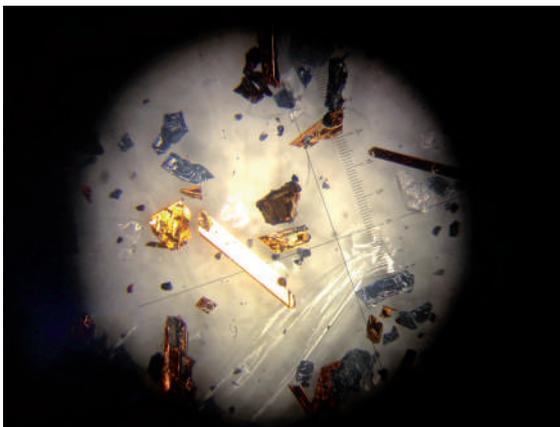
ou start-ups) ou l'innovation intellectuelle au travers du développement d'interfaces pluridisciplinaires en lien avec les Sciences Humaines et Sociales.

1.2.4. UNE COOPÉRATION RENFORCÉE AVEC LES AUTRES ACTEURS LOCAUX DE LA FORMATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE

L'année 2014-2015 a été marquée par la signature de la Convention-cadre entre l'Université, la DRAC et le CROUS durant la première des Journées nationales des Arts et de la Culture 8-10 avril 2015 (JACES) ; déclinaison de la convention nationale entre Ministère de la Culture et Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche signée à Avignon en juillet 2013, la convention formalise les échanges existants et voulus entre les différents acteurs culturels de la région et l'Université.



3



4

1.3. LES ACTIONS INTERRÉGIONALES

AU SEIN DE LA COMUE NORMANDIE UNIVERSITÉ

Le projet stratégique de la ComUE et les projets de statuts ont été adoptés par l'ensemble des conseils d'administration des établissements membres et le conseil d'administration de la ComUE en juillet 2014. Les statuts de la ComUE Normandie Université ont été publiés par décret le 31 décembre 2014. Les premières élections dans les instances de la ComUE (Conseil d'administration et Conseil académique) sont en cours. Les élections « étudiants » se sont déroulées le 31 mars dernier et les élections « personnels » sont prévues le 26 mai prochain. Ainsi la nouvelle gouvernance de la ComUE sera mise en place dans le courant du mois de juin.

1.3.1. RECHERCHE & FORMATION DOCTORALE

En matière de recherche, il existe d'ores et déjà des structures fédératives de recherche à l'échelle de la Normandie : INC3M (dans le domaine de la chimie), NormaSTIC (dans le domaine des STIC), Normandie Mathématiques. IRMA (dans le domaine des matériaux). De nouvelles structures fédératives à l'échelle de la ComUE sont en projet et devraient faire l'objet d'une évaluation par le HCERES. Dans le domaine de la formation doctorale, il y a une certaine stabilité. Seul le secteur des sciences et technologies est concerné par une évolution qui concerne les deux ED du secteur, en Haute (SPMII) et en Basse-Normandie (SIMEM), qui se recomposent à l'échelle normande pour le prochain contrat quinquennal en deux nouvelles ED : PSIME (Physique, Sciences pour l'ingénieur, Matériaux, Énergie) et MIIS (Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes).

1.3.2. VALORISATION DE LA RECHERCHE

Outre le premier appel à projets « maturation » lancé en 2014, la structuration de la valorisation dans le cadre de la ComUE s'est poursuivie début 2015 avec la mission confiée au cabinet Erdyn. Par ailleurs, une directrice de Normandie Valorisation a été recrutée et a pris ses fonctions en avril 2015.



1.3.3. FORMATION & VIE ÉTUDIANTE

L'université de Caen a participé, au second semestre 2014, à l'élaboration du dossier de candidature de Normandie Université à l'appel à projets « Programme d'Investissement d'Avenir 2 », en prenant notamment en charge la rédaction du volet formation et du volet vie étudiante du dossier.

Une concertation entre les trois universités a également eu lieu concernant la détermination des champs de formations supports de l'évaluation externe des formations par le HCERES. Le principe d'une détermination des champs de formation par référence au périmètre des écoles doctorales normandes a fait consensus. Une concertation est également en cours concernant la future offre de formation de master, au sujet des masters co-accrédités.

Dans le cadre de la ComUE, il a été constaté que l'accueil des étudiants devra être renforcé pour créer un sentiment d'appartenance à Normandie Université.

Pour préparer leur entrée, il a été envisagé :

- de créer un MOOC « découverte de l'Université », qui permettrait à l'étudiant qui arrive du lycée de se repérer

dans les différents lieux de Normandie Université et qui le familiariserait avec le monde universitaire : les termes utilisés, les étapes des premiers mois, les différentes formalités à effectuer... Ce MOOC permettrait aussi d'apprendre à l'étudiant à organiser son travail, à adopter les rudiments d'une méthodologie universitaire pour éviter les décrochages du premier semestre.

- de créer un guichet unique dédié à la vie étudiante sur chaque campus

Après leur sortie

- la création d'une association des Alumni, active sur les réseaux sociaux, qui permettrait d'évaluer le devenir des étudiants après leurs études mais aussi d'être un lieu de transmission d'expérience pour les primo-entrants.

1.3.4. EN MATIÈRE DE RÉSEAU NUMÉRIQUE

La ComUE Normandie Université présente des réseaux haut-débits reliant les différents établissements entre eux ainsi qu'aux réseaux nationaux et internationaux ainsi qu'une organisation de réseaux humains autour du numérique.

Les réseaux humains

Ces différents groupes se réunissent de façon périodique (d'une fois par mois à une fois tous les deux mois). La commission numérique de la ComUE NU est constituée du comité de liaison, de la cellule de pilotage du numérique (3 personnes affectées à la ComUE ou sur contrat ComUE) et d'invités tels que des représentants des régions, des rectorats, des usagers. Chacun des réseaux ci-dessous est constitué de 6 membres soit de droit (les RSSI ou les DSI des établissements) soit nommés par les établissements (les référents numériques). Sont listés ci-dessous quelques exemples d'actions :

- réseau des référents numériques
 - réponse aux appels à projets CreaMOOC et IDEFI-N
 - Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt sur le futur GIP FUN-MOOC et participation aux groupes de travail et assemblée des membres préfigurant le GIP
 - Travail sur le SDNN (Schéma Directeur du Numérique Normand), portage de fiches action.
- réseau des RSSI
 - travail sur les problématiques SSI communes : stratégie commune de sécurisation des SI des établissements, actions communes de sensibilisation des usagers à la sécurité du SI (modules SSI sur l'ENT ayant permis la création d'un MOOC à la visibilité nationale), partage des documents (politiques, chartes, procédures) et des bonnes pratiques, évaluation des solutions techniques, mutualisation et uniformisation des compétences des membres du réseau.
 - MOOC «Soyez acteurs de la Sécurité de l'Information».
- réseau des DSI
 - Structuration d'une DSI collégiale pour la ComUE,
 - Travail sur le SDNN.
- comité de liaison (référents numériques + DSI)

Ces différents groupes ont travaillé depuis la structuration du RUNN sur l'étude, puis la définition et sur la mise en œuvre (en cours) du SDNN. Certains des 23 projets identifiés dans le SDNN ont été regroupés en «grappes de projets», l'unicaen est co-porteur de 6 des 12 regroupements de projets :

- cadre d'urbanisation du SI + annuaire commun
- ENTv2 + bureau virtuel + espace entreprise + espaces collaboratifs
- soutien aux usages + démarche qualité + observatoire du numérique

- plateforme formation + chaîne éditoriale + ressources en ligne + dispositifs d'évaluation + foad. Les plateformes moodle d'UNICAEN – ENSICAEN – INSA de Rouen – université de Rouen ont été mises en réseau (MNET Moodle). L'utilisateur (enseignant ou étudiant) s'identifie sur la plateforme de son propre établissement et peut ensuite via un lien s'identifier sur celle d'un autre.
- Data Center
- Inventaire recherche.

Le groupe de pilotage de la Leocarte, en addition de ces réseaux ComUE, travaille actuellement sur les services proposés aux usagers, en priorité aux étudiants, afin de permettre d'harmoniser les services de restauration (et d'impression de documents dans un second temps). À l'horizon 2016, les étudiants devraient pouvoir utiliser leur Leocarte dans n'importe lequel des RU de la ComUE.

Les réseaux haut-débit

La région Basse-Normandie pilote le réseau Vikman, prolongation locale de Renater, alors qu'en Haute-Normandie le réseau Syrhan est piloté par le CRIHAN (Centre de Ressources Informatiques de Haute-Normandie), structure associative. Dans le cadre du regroupement des deux régions, l'organisation des réseaux haut-débit est en cours d'harmonisation et les deux structures travaillent ensemble sur les projets futurs, en particulier la mise en place d'une connexion très haut débit entre Caen et Rouen. L'UNICAEN dispose de connexions entre ses campus par fibres optiques et devra renforcer la redondance de sécurité sur le site caennais (en particulier entre les campus 1, 2 et 5) et la mise en place d'un Plan de Reprise d'Activité.

1.3.5. EN MATIÈRE DE DOCUMENTATION

La ComUE a intégré Média Normandie qui est l'un des 12 centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation, auparavant rattaché à l'université de Caen. Par ailleurs, la ComUE développe une politique concertée en matière de documentation (abonnement Couperin)



2.

FORMATION

PROPOSER UNE OFFRE
ORIGINALE, DE QUALITÉ,
S'APPUYANT SUR LA
PLURIDISCIPLINARITÉ,
DANS UN ENVIRONNEMENT
FAVORISANT LA RÉUSSITE
DES ÉTUDIANTS



Pour remplir les engagements pris par l'établissement dans le contrat en cours, la mise en place d'une procédure standardisée et numérique d'évaluation des enseignements et des formations de DUT, licences, licences professionnelles, diplômes d'ingénieurs et masters par les étudiants a été proposée aux composantes, après validation par la CFVU du Conseil académique. La presque totalité des composantes a opté pour l'utilisation de cette procédure, avec une mise en œuvre au printemps 2015. Le questionnaire d'évaluation, exclusivement adressé aux étudiants inscrits en dernière année de diplôme (2^e année de DUT, L3, LP, 3^e année de diplôme d'ingénieur, M2), porte sur l'ensemble de la formation suivie à travers 16 items distincts. Les premiers résultats de cette procédure d'évaluation seront adressés aux composantes en septembre 2015. On retiendra que le principe d'une enquête, déjà ancienne, à destination de l'ensemble des étudiants de L1 a été maintenu, parallèlement à cette procédure d'évaluation.

La fin de l'année 2014 marque également le lancement de la procédure d'autoévaluation et d'évaluation externe des formations de licence, licence professionnelle et master par le HCERES, ainsi que des formations de santé conduisant à la délivrance du grade de licence et de master. L'ensemble des dossiers d'évaluation, regroupés au sein de 6 champs de formations (*Economie et gestion; Droit; Homme, sociétés, risques, territoire; Histoire, mémoire, patrimoine, langage; Structures, informations, matière et matériaux, chimie; Biologie intégrative, santé, environnement*), sera adressé au HCERES pour le 15 octobre prochain. La procédure d'évaluation des formations de DUT a également été lancée par la DGESIP, pour une remontée des dossiers en septembre 2015.

Les départements GIM de l'IUT de Cherbourg-Manche et Infocom de l'IUT de Caen ont pour leur part fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours, au cours de l'automne 2014-2015, aux fins de prolongation de leur habilitation pour les deux dernières années du contrat quinquennal, l'habilitation initiale de ces diplômes ayant été initialement fixée à trois années.

2.1. POURSUIVRE LA MOBILISATION POUR L'ATTRACTIVITÉ DE LA LICENCE

Étudiants en Licence (dont PACES)

2012	2013	2014
11 034	11 495	12 398

Soit une augmentation de 12,4 % sur la période

2.1.1. FAVORISER LA PLURIDISCIPLINARITÉ & PERMETTRE DES POURSUITES D'ÉTUDES PLUS DIVERSIFIÉES

La rentrée 2014-2015 a vu l'ouverture de la première année de la Licence de Sciences de l'éducation, avec un nombre d'inscrits largement supérieur aux prévisions établies lors de la demande d'habilitation du diplôme, et celle de la première année du Collège d'excellence de la Faculté de droit, destiné à offrir à des étudiants sélectionnés pour leur grande capacité de travail et d'assimilation des enseignements complémentaires, en économie et gestion, en langue anglaise, ainsi qu'une préparation aux concours et examens post-master 1. Par ailleurs, on notera également l'ouverture à l'apprentissage de la 2^e année du DUT Génie biologique, option Industrie agro-alimentaire et biologiques, de l'IUT de Caen.



Rencontres étudiants-entreprises

2.1.2. DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES & LES CERTIFICATIONS

		2013	2014
C2i	Niveau 1	2601	2344
	Niveau 2	414	410
CLES Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais	Niveau 1	739	690
	Niveau 2	584	453
TOTAL		4338	3897

2.1.3. FAVORISER LES PASSERELLES

En application de la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, une convention entre chaque lycée de l'Académie de Caen proposant des formations supérieures et l'université de Caen Basse-Normandie doit être conclue. Au cours de l'année 2014-2015, plusieurs rencontres ont été organisées en vue de rédiger les termes de cette convention. Celle-ci fixera le cadre, d'une part, des actions favorisant le continuum Bac+3 / Bac-3, et, d'autre part, des actions relatives aux parcours des élèves et étudiants dans l'enseignement supérieur. Des conventions d'application spécifiques concernant l'inscription des élèves de CPGE à l'université de Caen dès la rentrée 2015 sont également en cours d'élaboration, à la suite d'une concertation menée avec les différentes composantes concernées. Ces conventions seront présentées devant les instances centrales de l'Université pour une signature au début de l'été, conformément aux dispositions de la loi du 22 juillet 2013.

2.2. VISER L'EXCELLENCE EN MASTER & AUGMENTER L'ATTRACTIVITÉ

2.2.1. OFFRIR DES SPÉCIALITÉS DE MASTER ORIGINALES, ATTRACTIVES, PORTEUSES DE PERSPECTIVES ET D'INSERTION

L'année 2014-2015 marque le déploiement, tout d'abord, des nouvelles maquettes des deuxièmes années des diplômes de formation approfondie en Sciences médicales et en Sciences pharmaceutiques, à la suite des deux arrêtés du 8 avril 2013 relatifs au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales et au régime des études en vue du diplôme d'État de docteur en pharmacie.

S'y ajoute la deuxième année du certificat de capacité en orthophonie, à la suite du décret du 30 août 2013 relatif au régime des études en vue du certificat de capacité d'orthophoniste. Pour rappel, un dossier d'habilitation du certificat de capacité en orthophonie portant sur l'ensemble des cinq années de formation avait été présenté à la DGESIP au printemps 2014. À la suite d'informations complémentaires apportées au début de l'année 2015 à ce dossier, destinées à expliquer certains choix pédagogiques, la DGESIP a finalement décidé d'habilitier cette formation pour la durée restante du contrat en cours, alors qu'elle avait décidé à l'automne dernier de ne l'habilitier que pour deux années en demandant la soumission d'un nouveau dossier complet pour la période restante.

2.2.2. RAPPROCHER LES FINALITÉS « PROFESSIONNELLE » & « RECHERCHE ».

Depuis mars 2014, la région Basse-Normandie a adopté sa stratégie de recherche et d'innovation basée sur une spécialisation intelligente (RIS3).

Cinq domaines de spécialisation ont ainsi pu être retenus :

- Innovations en sciences et technologies biomédicales
- Numérique et société
- Milieux et Ressources pour une alimentation sûre, saine et durable
- Matériaux durables et intelligents
- Transition énergétique



1. Rencontres étudiants-entreprises
2. Forum de l'insertion professionnelle



2

Ces cinq thèmes transversaux se situent à l'interface de plusieurs secteurs d'activité et de recherche dans lesquels l'université et ses partenaires disposent de savoir-faire et de compétences. 5 appels à manifestation d'intérêt (AMI) ont été lancés privilégiant les entreprises ou établissements industriels implantés en Basse-Normandie qui souhaitent s'engager dans une dynamique d'innovation, seuls ou en partenariat avec d'autres entreprises, des laboratoires de recherche ou des instituts techniques. L'objectif est clairement de choisir des projets ayant des perspectives de retombées économiques d'ici 3 à 5 ans sur le territoire normand. Les dossiers déposés fin janvier sont aujourd'hui en cours d'instruction.

Assurer une formation aux métiers de l'enseignement

L'année 2014-2015 est la première année d'exercice de l'ESPE réunissant en son sein les premières et les secondes années, les fonctionnaires stagiaires. Tous les lauréats des concours de l'éducation nationale sont accueillis en formation au sein de l'ESPE au sein du M2 alternance ou de parcours adaptés. Avec un effectif de plus de 1250 étudiants, l'ESPE de l'UNICAEN poursuit son développement. Alors que les formations préparant à l'enseignement dans la voie professionnelle et technologique continuent d'attirer moins d'étudiants, il est à noter que le parcours S2I assuré au centre de l'ESPE à Alençon se maintient (offre pour toute la Normandie) et devrait ouvrir l'an prochain ce qui est une évolution remarquable dans un contexte délicat.

La formation des enseignants à l'ESPE intègre l'ensemble des équipes pédagogiques de l'Université et continue de représenter une force fédérative dans une académie très liée aux actions menées et proposées par l'école. Ainsi, le pôle fédératif de l'ESPE avec ses trois axes, est lié par des projets de recherche-développement avec l'académie de Caen : un premier porte sur la réforme des rythmes scolaires, un second sur la conduite de projet dans les lycées, un troisième sur les modes de pensée de l'histoire des lycéens. Notons également le rôle de l'ESPE dans le projet Matrice, autour de la réception par des lycéens de l'espace génocides et violences de masse du Mémorial de Caen, mais également au côté de la région Basse-Normandie dans la définition du volet « interprétation » du plan de gestion du dossier de candidature à l'inscription des plages du débarquement au Patrimoine mondial de l'UNESCO (avec le parcours de médiation culturelle de l'ESPE). Les actions menées par l'académie sur la question du vivre ensemble, de l'éducation aux images ont systématiquement associé l'ESPE et son pôle fédératif. Enfin, les équipes engagées au sein de l'école construisent un projet de label d'établissements du second degré volontaires pour construire des actions innovantes.

L'ESPE ancrée dans son territoire bas-normand est aussi à l'origine d'une stratégie partagée avec l'ESPE de l'académie de Rouen en co-construisant une carte des formations et en définissant des projets de formation et de recherche communs.

2.3. DÉVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION D'INGÉNIEURS DÉFICITAIRE EN BASSE-NORMANDIE

À la suite de la procédure d'habilitation menée par la CTI en 2013-2014, l'université de Caen a ouvert à la rentrée 2014, la première année du diplôme d'ingénieur, spécialité « systèmes embarqués », au sein du nouveau département « Mécatronique et systèmes nomades » de l'ESIX situé à Caen (Campus 2). Par ailleurs, la formation d'ingénieur, spécialité « agroalimentaire », proposée par le département agroalimentaire de l'ESIX, a été ouverte pour la première fois sous statut d'apprenti, à la même date.



1

2.4. UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ & RÉACTIF DES LICENCES PROFESSIONNELLES EN COHÉRENCE AVEC L'OFFRE DE FORMATION EXISTANTE

À la rentrée 2014, a ouvert pour la première fois la licence professionnelle Santé, spécialité métiers de la santé au travail et de la santé dans l'environnement, cohabilitée avec l'Université de Rouen. La licence professionnelle Conseiller gestionnaire de clientèle de l'IAE a également été dédoublée à la rentrée 2014, avec l'ouverture d'un groupe en alternance à Cherbourg, en partenariat avec l'IUT de Cherbourg-Manche.

Par ailleurs, a été présentée à la DGESIP une demande d'accréditation de deux licences professionnelles : une licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels, parcours Lean manufacturing et amélioration continue (IUT Alençon) et une licence professionnelle Production animale, parcours Responsable d'élevage équin (IBFA) (présentée pour la seconde fois). Un avis favorable a été formulé par les experts auprès de la DGESIP s'agissant de la première licence professionnelle, tandis que la seconde a fait l'objet d'une demande d'information supplémentaire, en dépit des précisions apportées dans la seconde demande d'accréditation, et n'a pas encore reçu d'avis définitif. La LP Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels, parcours Lean manufacturing et amélioration continue (IUT Alençon) sera donc ouverte à la rentrée 2015, en alternance.



2

1. L'atelier de l'IUT de Cherbourg

2. Une offre de formation qui interpelle

2.5. DÉVELOPPER

LES DISPOSITIFS FAVORISANT L'INTÉGRATION, LA RÉUSSITE ET L'INSERTION DES ÉTUDIANTS

La mobilisation déployée autour de la réussite en licence s'est poursuivie en 2014-2015. L'enveloppe annuelle globale de 200 000 euros pour des actions d'accompagnement des étudiants destinées à favoriser la réussite en Licence a ainsi été répartie entre les diverses composantes de l'établissement, afin de permettre l'organisation de séances de tutorat et de remédiation, et de dédoubler les groupes de TD. Le bilan des actions ainsi réalisées fera l'objet d'une présentation devant la CFVU avant la fin de l'année universitaire 2014-2015, avant répartition de l'enveloppe 2015-2016.

2.5.1. RENFORCER LA LISIBILITÉ DE L'OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITÉ TANT À DESTINATION DES ÉTUDIANTS QUE DES PUBLICS EXTÉRIEURS

Les actions destinées à faire connaître l'offre de formation de l'université de Caen ont été nombreuses au cours de l'année 2014-2015. L'université de Caen a été présente dans plusieurs salons organisés en région, dont le Salon de l'étudiant à Caen et le Forum des Formations supérieures de l'Orne à Alençon, à l'automne dernier. À cette occasion, le guide des formations de l'université de Caen a été actualisé (comme celui des formations ouvertes sous statut d'apprenti aux fins de collecte de la taxe d'apprentissage). L'université de Caen a également multiplié les dispositifs d'accueil des lycéens, au cours des journées du lycéen et des journées portes ouvertes organisées par les composantes.

L'opération « UNICAEN dans les lycées », pilotée par la direction de la communication avec le concours d'étudiants ambassadeurs, a également été renouvelée et a rencontré de nouveau un vif succès puisque 1500 élèves de 15 lycées différents ont été rencontrés.

On notera que l'université de Caen a aussi participé à une journée de l'enseignement supérieur organisée par les services du rectorat, en février 2014, à destination des enseignants du secondaire et des professionnels en charge de l'orientation des lycéens.

L'université de Caen a par ailleurs participé à la troisième édition du Salon explor'emploi/explor'Formation, au cours de laquelle les formations continues de l'établissement ont été présentées aux visiteurs, avec la présence du SUFCA, du CEMU, du Carré international, de l'IAE, des trois IUT et de l'ESPE. À cette occasion, 5 diplômés ont témoigné de leur parcours en formation continue à l'université de Caen, avec le soutien du Conseil régional de Basse-Normandie. Tandis que le Campus des métiers et des qualifications de l'industrie des énergies de Cherbourg a été officiellement inauguré en juin 2014, un nouveau campus des métiers et des qualifications, présenté par les deux académies et les deux conseils régionaux normands auxquels se sont associés des établissements de la Comue, dont le nôtre, a été labellisé en 2015. Il concerne la filière « Propulsions, Matériaux et Systèmes embarqués ».

Au cours du printemps 2015, le chantier de la prochaine offre de formation de licences générales et professionnelles a également été ouvert. Il devra aboutir, à la rentrée 2017, au regroupement des mentions de licence au sein de portails pluridisciplinaires, afin de mettre en place la spécialisation progressive en licence prévue par la réforme de l'enseignement supérieur de 2013. À cette fin, une circulaire a été adressée en avril 2015 aux composantes, exposant les nombreux éléments de cadrage stratégiques, réglementaires et organisationnels applicables en vue de l'accréditation de l'établissement selon les critères dorénavant utilisés par la DGESIP, dont celui de la soutenabilité de l'offre de formation. Le chantier de l'offre de formation de master doit également être ouvert au printemps 2015.

2.5.2. CONSOLIDER LES DISPOSITIFS D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS ET EN PARTICULIER CEUX QUI ENTRENT EN LICENCE

La deuxième édition du Forum d'accueil des étudiants s'est déroulée du 8 au 18 juillet en *Aula Magna*. 21 stands de l'université (DEVE, EOI, CEMU, DSI, SCD, Carré international, SUMPPS, SUAPS, MDE, Dircom), des partenaires de la vie étudiante (CROUS, CAF, Sécurités sociales étudiantes SMENO et LMDE, SNCF, Twisto, Bus verts, région, Ville de Caen, CRIJ), des associations étudiantes représentatives (Campus BN, UNEF, SL Caen, EMF, ainsi que l'association Tutorat santé) étaient réunis pour informer les nouveaux étudiants et leurs familles. Le forum a accueilli 1600 visiteurs, dont un tiers a participé aux visites guidées de l'établissement.

Le schéma pluriannuel du handicap

L'université de Caen s'est engagée dans la démarche de construction du Schéma directeur pluriannuel du handicap qui sera soumise à l'approbation du Conseil Académique avant l'été 2015. Le cadre réglementaire en est fixé par la loi ESR ainsi que par la charte du handicap, signée par le MENESR en 2012. La première étape de cette démarche a consisté dans la nomination d'un référent handicap UNICAEN et dans la modification des statuts de la commission handicap étudiants - personnels validée par le Comité technique en mai 2014. Le nombre de ses membres a été réduit pour gagner en efficacité et le nombre de ses réunions annuelles a été augmenté afin d'améliorer le portage de projet.

L'amélioration de l'accueil des étudiants étrangers

a donné lieu à différentes actions

- Mise en place du Guichet Unique (en cours): Chaque année l'Université accueille environ 1600 étudiants étrangers. Pour faciliter l'ensemble des démarches administratives des étudiants étrangers l'université de Caen ouvrira un guichet unique du 1^{er} septembre au 30 septembre 2015. Il prendra ses quartiers au sein de la Direction des Études et de la Vie Étudiante. L'accueil des étudiants étrangers est actuellement géré par deux services: le Carré International pour les étrangers des programmes d'échanges et la formation au français des étudiants étrangers; la Direction des Études et de la Vie Étudiante pour l'admission des étudiants étrangers hors échange. L'objectif est de rassembler dans une structure unique les différents acteurs impliqués dans l'accueil des publics étrangers aux niveaux licence et master. L'étudiant étranger pourra ainsi être pris en charge dans un lieu unique où il trouvera l'ensemble des interlocuteurs dont il a besoin pour son accueil et son orientation: inscription administrative, traitement des demandes de titre de séjour, information sur l'université et la vie étudiante, permanences des partenaires sociaux et de la vie étudiante (mutuelles étudiantes, CPAM, CROUS, CAF, Bienvenue à Caen, Erasmus and international in Caen).
- Journées d'accueil des étudiants étrangers
- Journées portes ouvertes Français Langue Etrangère
- Correspondants RI dans les composantes

Stimuler l'innovation pédagogique pour l'aide à la réussite et l'utilisation du numérique

L'université de Caen Basse-Normandie entend accompagner les enseignants dans leur démarche d'innovation pédagogique, en prenant en compte en particulier les potentialités offertes par l'outil numérique et les différentes formes de mixité pédagogique.

Le projet InitiaTICE: journées InitiaTICE, appels à projets et formations

Le dispositif InitiaTICE vise à accompagner les enseignants dans le développement et la transformation de leurs pratiques pédagogiques en utilisant l'outil numérique, valoriser les initiatives, les expérimentations et, globalement, les innovations pédagogiques. Ce dispositif a été mis en place par l'équipe du Centre d'Enseignement Multimedia Universitaire depuis 3 ans. Il couvre 5 axes essentiels pour le développement des usages du numérique et remplit les fonctions d'un véritable service universitaire de pédagogie:

- Un espace d'échange et de formation dédié: <http://foad2.unicaen.fr/moodle/course/view.php?id=478>
- La formation des enseignants par des ateliers et par la mise à disposition de supports d'aide sur les outils numériques et leurs usages.
- L'organisation de rencontres et d'échanges de pratiques d'enseignants.
- La valorisation de projets de pratiques pédagogiques numériques.
- La médiatisation et la diffusion de contenus en ligne.
- L'accompagnement à la conception et à la diffusion d'une offre de formation mixte.

JOURNÉE InitiaTICE

Une journée initiaTICE au moins est organisée annuellement. Elle est dédiée aux retours d'usages sur des pratiques pédagogiques numériques. Cette journée est l'occasion d'échanger et de partager des expériences pédagogiques numériques avec les autres enseignants et avec l'équipe du CEMU. Elle est organisée sous forme de conférences, d'une table ronde, d'ateliers et d'un barcamp. Pour 2014, la journée initiaTICE s'est déroulée le 13 novembre et pour cette 3^e édition l'événement a eu lieu sur le campus1 dans les locaux de l'UFR de Droit et Sciences Politiques. Les vidéos sont disponibles ici: http://www.canal-u.tv/producteurs/centre_d_enseignement_multimedia_universitaire_c_e_m_u/cemu/initiatice_2014



FORMATIONS

Bilan des formations 2013-2014

- enseignants et personnels pour les formations moodle : 18
- enseignants et personnels pour les formations moodle avancé niveau 2 : 9
- enseignants et personnels pour formation e-portfolio Mahara : 9
- équipe ESPE pour formation BBB (système de web conférence) : 3
- formation de l'équipe : 3 personnes (nouveaux arrivants)
- 15 formations individuelles, une formation sur site à Cycéron

APPEL À PROJET InitiaTICE

L'objectif de cet appel à projets est de favoriser l'émergence d'expériences pédagogiques innovantes et ainsi de valoriser l'usage du numérique dans la pédagogie universitaire. La réalisation d'un projet TICE est souvent difficile pour l'enseignant, principalement pour deux raisons : d'une part, il ne maîtrise pas forcément les outils disponibles et n'a pas suffisamment conscience des difficultés en terme d'ingénierie pédagogique ; d'autre part, il ne dispose souvent pas d'un temps suffisant pour mener à bien son projet. Pour répondre à ces deux observations, le CEMU accompagne les enseignants en leur proposant des moyens techniques et des ressources en ingénierie pédagogique. Pour valoriser le temps consacré par un enseignant à une réalisation TICE conjointe avec le CEMU, dans le cadre de l'appel InitiaTICE, des heures peuvent être inscrites sur la feuille de service au titre du projet TICE : chaque enseignant sélectionné pour réaliser son projet avec l'assistance pédagogique et technique du CEMU porte sur le volet «service fait» de sa feuille de service un volume de 5 à 10 heures équivalent TD financées par le CEMU. Pour les projets nécessitant un volume d'heures plus important, d'autres moyens de financement peuvent être étudiés : appels à projets nationaux et inter-universitaires (universités numériques thématiques).

Le CEMU accompagne les porteurs de projet en proposant, selon la typologie du projet, des réunions, des formations spécifiques ; l'objectif est de rendre l'enseignant autonome à l'issue du projet.

Liste des cinq projets retenus :

- Projet 1 : Évaluations mathématiques : mutualisation d'exercices d'évaluation réalisés avec Wins.

- Projet 2 : Scénarios pédagogiques EPS – mutualisation de scénarios pédagogiques utilisant les TUIC en EPS (travaux étudiants publiés au format optimoffice).
- Projet 3 : E-portfolio : mise en place d'un livret numérique pilote sur 12 étudiants alternance aGro.
- Projet 4 : Certification en orthographe : mise en place d'une certification en orthographe labellisée université de Caen.
- Projet 5 : Neuropsychologie fc : implémentation d'un espace formations professionnelles pour l'ufr de psychologie sur la plateforme moodle.

La salle des marchés

En avril 2014, le département Banque-Finance-Assurance de l'IAE a inauguré sa salle des marchés école grâce au soutien de ses partenaires bancaires. Grâce à cette salle, les étudiants de master seront en contact direct avec la réalité des marchés et auront un accès rapide aux cotations boursières, à l'information économique et financière nationale et internationale, ainsi qu'à des modules d'analyse. Les étudiants apprennent ainsi à mettre en place des stratégies de gestion de portefeuille et de couverture des risques et donc à recevoir une formation en totale adéquation avec les pratiques professionnelles qui leur permet d'être opérationnels dès leur prise de fonction. Avec ses 12 terminaux Bloomberg Professionnal, cette salle des marchés école permet à l'université de Caen de faire partie des rares universités françaises à être dotées de ce type d'équipement. Cette salle est un outil clef dans le dispositif de professionnalisation des étudiants du département Banque-Finance-Assurance.

2.5.3. S'APPROPRIER PLEINEMENT LA MISSION D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Cette année encore, une attention particulière a été portée par l'établissement à la question de l'aide à l'insertion professionnelle de ses étudiants.

LES TRAVAUX DE L'OBSERVATOIRE ET LA MESURE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

L'observatoire de l'université de Caen Basse-Normandie a rendu public le résultat de ses enquêtes d'insertion professionnelle 30 mois après l'obtention, en 2011, du diplôme de DUT, de Licence professionnelle et de Master.

Ces données ainsi que celles des années précédentes sont désormais disponibles facilement pour le public sur le nouveau site de l'Observatoire : <https://www.unicaen.fr/>

observatoire_unicaen/home/. Développé en partenariat avec le CERTIC, le site internet de l'Observatoire permet de rechercher et d'afficher rapidement les résultats des enquêtes, par diplôme et par spécialité de formation (indicateurs d'insertion, de poursuites d'études, conditions d'emploi...).

Il est également possible de consulter et d'afficher rapidement les publications de l'observatoire :

- les « Répertoires des métiers » qui regroupent des informations précises sur le devenir professionnel des diplômés de l'université de Caen, et notamment leur métier.
- les témoignages des anciens diplômés de l'université de Caen :
 - les vidéos « Portraits de métiers » réalisées par les étudiants de l'IUT Information-Communication.
 - les brochures « Mon métier, mon parcours ».
- Les « Fiches diplômes de Licence » et les « Répertoires de poursuites d'études des DUT » pour connaître les poursuites d'études des diplômés de licence et de DUT.

L'ESPACE ORIENTATION INSERTION

Par ailleurs, l'EOI continue de déployer son expertise au service des étudiants et de la communauté universitaire. L'Espace accueille les étudiants et les lycéens pour les informer et les conseiller de manière individuelle ou dans le cadre d'ateliers collectifs mais appuie également de plus en plus les composantes dans la démarche du Projet Professionnel et Personnel de l'*Étudiant* ou dans des démarches plus ciblées d'aide à l'insertion. Ces collaborations deviennent de plus en plus nombreuses : UFR de Géographie, UFR d'Histoire, IBFA, UFR de Droit, UFR Sciences, etc.

Ces actions à destination des étudiants et en collaboration avec le monde socio-économique ont été riches et variées. Citons par exemple le Focus dédié aux étudiants en statistiques et en ingénierie mécanique organisé en octobre 2014 mais également la 3^e édition du Forum stages-emplois à destination de tous les étudiants qui s'est déroulé en novembre sur les campus 1 et 4 et qui a mobilisé plus de 100 entreprises.

De plus tout au long de l'année, l'EOI a proposé et animé de nombreux ateliers en faveur des étudiants (se réorienter après une année universitaire ; construire son projet professionnel ; connaître et prospecter le marché de l'emploi ; intégrer une filière sélective ; rédiger son CV et sa lettre de motivation en anglais ; préparer son entretien de sélection ; valoriser ses formations et expériences), en faveur des enseignants (accompagnement de projets « insertion

professionnelle », découvrir la démarche PPE ; s'approprier les enquêtes d'insertion ; sensibilisation aux évolutions du marché et de l'emploi), ainsi que des témoignages métiers des diplômés d'UNICAEN ou encore des cafés des métiers.

Il s'investit également pleinement dans les manifestations extérieures à notre établissement (forums et salons) afin de faire connaître l'offre de formation de l'université aux futurs étudiants et à leurs familles.

PROJET PERSONNEL & PROFESSIONNEL :

PORTEFEUILLE D'EXPÉRIENCE & DE COMPÉTENCES

L'EOI a également mis en place un nouvel outil au service du Projet professionnel pour les étudiants et pour les équipes pédagogiques de l'Université. Il s'agit d'une plateforme web dédié au Projet personnel et professionnel : le Portefeuille d'Expérience et de Compétences (PEC). Cet outil numérique s'appuie sur une démarche de valorisation des compétences acquises au travers d'expériences de formation, d'expériences professionnelles et personnelles. Des séances d'accompagnement à la construction d'un PEC peuvent s'intégrer dans le cursus de formation et permettre ainsi à l'étudiant d'engager une réflexion afin d'effectuer le bilan de ses expériences personnelles et professionnelles, d'identifier ses atouts dans ou hors de sa formation ainsi que ses compétences acquises, de construire ses projets ou de communiquer avec les différents acteurs en vue de son insertion professionnelle. Le travail est ainsi engagé quant au déploiement de l'outil dans la prochaine offre de formation via certains modules dédiée au PPE, entrepreneuriat, engagement étudiant par exemple.

L'ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT

Dans le cadre du projet « PEPITE Vallée de Seine » et suite à la mise en place du statut national Étudiant-Entrepreneur et du diplôme Étudiant-Entrepreneur (D2E) par la ComUE Normandie Université, l'Université s'engage pleinement dans la démarche « Entrepreneuriat Étudiant » ; une chargée de mission « entrepreneuriat » a été nommée. Ses missions sont de sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat par différentes actions en les dirigeant vers une carrière entrepreneuriale et vers les soutiens dont ils peuvent bénéficier, de promouvoir l'entrepreneuriat au sein des différentes filières de formation, de traiter les demandes du statut étudiant-entrepreneur et d'accompagner les projets acceptés par le comité d'engagement en lien avec des structures d'accompagnement. Cette chargée de mission travaille en lien étroit avec la CFVU, la coordinatrice territoriale Basse-Normandie Pépité- Vallée de Seine (COMUE Normandie Université) et l'Espace Orientation-Insertion.

STAGES & FORMATION :

L'UE « STAGE DE DÉCOUVERTE & D'ORIENTATION »

La loi du 10 juillet 2014 tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires a modifié la réglementation concernant les stages. Pour s'adapter aux nouvelles dispositions, plusieurs démarches ont été entreprises au sein de l'établissement, dont la principale consiste à intégrer dans les maquettes de formation, pour la rentrée 2015, une UE facultative « stage de découverte et d'orientation ». L'intégration de cette UE dans les maquettes de formations de licence et de master ne proposant pas de stage (en L2 et/ou L3 et/ou M1, en fonction des choix opérés par les composantes) permettra à l'étudiant de réaliser un stage de découverte d'un métier ou d'un milieu professionnel en lien avec sa formation, d'une durée de 6 semaines maximum, dans le respect des conditions légales et réglementaires. Elle résoudra ainsi la difficulté posée par la loi de juillet 2014 subordonnant la possibilité d'effectuer un stage à son rattachement à une formation conduisant à la délivrance d'un diplôme ou d'une certification.

Le logiciel Pstage qui permet d'administrer les offres et de gérer les conventions de stages a été mis à la disposition des composantes en mars 2015. L'environnement « gestion des conventions » en interface avec APOGEE est déjà mis en œuvre par certaines composantes.

PStage est intégré dans le système d'information de la scolarité.

Les étudiants peuvent ainsi saisir directement les éléments de leurs conventions à partir de son ENT. Les gestionnaires des stages dans les composantes contrôlent, à partir de l'application, la convention et la valident avant mise à la signature.

PStage permet ainsi d'alléger et d'uniformiser la gestion des conventions de stages, d'intégrer les évaluations des stages et des stagiaires et de recueillir les données nécessaires à l'élaboration de statistiques communes à l'ensemble de l'établissement.

C'est un outil indispensable pour permettre à l'établissement de mettre en œuvre dans de bonnes conditions le décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014 relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages complétant la loi 2014-788 du 10 juillet 2014 tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires, notamment en ce qui concerne la gestion de l'encadrement des stagiaires par les enseignants.



1



2

1. UNICAEN dans les lycées
2. Pratiques autour des métiers de l'ESPE

PARTENARIATS

L'université de Caen a également conclu, pour le compte de l'UFR de psychologie, trois conventions avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Calvados, l'Union pour la Gestion des Établissements des Caisses de l'Assurance Maladie de Normandie et l'Association des Paralysés de France (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile de Caen). Ces conventions doivent, d'une part, faciliter l'accueil d'étudiants au sein des structures cocontractantes pour y effectuer des stages professionnels ou des activités de recherche et, d'autre part, permettre le rapprochement des signataires dans le domaine de la formation initiale et continue.

L'Université a aussi accueilli, en janvier 2015, une importante visite de quatre inspections générales (IGAENR, IGEN, IGF et IGAS) portant sur l'évaluation des partenariats de l'Université avec le monde économique et mobilisant plusieurs services et composantes de l'établissement.



1



2



3

2.6. FAVORISER LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Dans le cadre du développement de la formation tout au long de la vie, plusieurs actions ont été menées.

Outre l'ouverture précédemment évoquée à Cherbourg d'un second groupe en alternance de la licence professionnelle Conseiller gestionnaire de clientèle, on retiendra depuis le printemps 2014 l'habilitation ou l'ouverture de nouveaux DU ou DIU ouverts à la formation continue : DIU Chirurgie du visage : de l'anatomie aux techniques de chirurgie reconstructive et esthétique (UFR Médecine) ; DIU Formation à la simulation en santé : applications à la périnatalité et à la pédiatrie (UFR Médecine) ; DU Coordination de la prise en charge des pathologies chroniques et ambulatoires : modélisation en Basse-Normandie (UFR Sciences Pharmaceutiques) ; DIU Analyse du mouvement chez l'enfant et l'adolescent : marche, membres supérieurs rachis (UFR Médecine) ; DIU Les indications thérapeutiques au décours d'une analyse de la marche chez l'enfant paralysé cérébral (UFR Médecine) ; DU Plaies et cicatrisation (UFR Médecine).

Par ailleurs, l'université de Caen a conclu une convention de partenariat avec les Editions Foucher pour permettre le déploiement en FOAD, à compter de la rentrée 2015, du master Management, spécialité comptabilité, contrôle, audit.

Enfin, l'université de Caen est devenue partenaire de l'IDEFI Trans-Innov-Longévité, aux côtés du GIP UNF3S et d'autres universités. Dans ce cadre, et selon les termes de l'avenant à l'accord de partenariat, « l'université de Caen est chargée de prouver l'efficacité d'un modèle pédagogique innovant en terme de formation à distance, dans le cadre du master en Management du Social et de la Santé (MSS) et de toute formations rattachées au projet IDEFI TIL ».

Plus globalement, l'établissement est actuellement engagé dans une démarche visant à favoriser la formation tout au long de la vie comme une de ses missions à part entière : accompagnement des composantes dans la gestion, prospection, promotion, reconnaissance des actions d'enseignement et d'encadrement, pour les enseignants et pour le personnel BIATSS (indemnitaire).

- | | |
|---|--|
| 1. Rentrée des professeurs stagiaires de l'ESPE | 4. Découverte du parapente sur le campus 1 |
| 2. Au salon Explor-emploi | 5. Entr'acte à la Maison de l'étudiant |
| 3. Dans Caen, l'Agro's semaine de l'ESIX | 6. Découvrir la région avec le SUAPS |

2.7. RENFORCER LA STRUCTURATION & L'ANIMATION TRANSVERSALE

DE LA POLITIQUE DE L'UNIVERSITÉ EN FAVEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

UNE VIE ÉTUDIANTE TOUJOURS TRÈS RICHE

Le baromètre du magazine *L'Étudiant* 2014 classe l'université de Caen en 1^{re} position des grandes villes universitaires pour la vie étudiante. Cet excellent classement s'explique par plusieurs raisons :

- une vie associative très importante – plus de 80 associations sont hébergées sur les différents campus ;
- une représentation étudiante très active dans les différents conseils et commissions qui démontre la volonté de l'Université d'intégrer les étudiants dans le processus de décision ;
- une Maison de l'étudiant (et ses satellites dans les sites distants) co-gérée par le CROUS et l'Université qui aide à la réalisation des projets étudiants, propose des spectacles de qualité (elle possède une salle de spectacles de 140 places), développe les pratiques amateurs et organise chaque année de grands rendez-vous : *Les Fous de la Rampe* pour le théâtre qui a permis la naissance de talents comme ceux de David Bobée, aujourd'hui directeur du Centre National de Haute-Normandie, ou de Thomas Jolly qui vient de recevoir le Molière 2015 du meilleur metteur en scène et qui présentait son dernier spectacle à la Maison de l'Étudiant de Cherbourg en janvier dernier ou, pour la musique, *Le Tremplin Phenix live* qui vient de couronner le jeune groupe Beach Youth. Lieu de vie, lieu de rencontres, la MDE située à côté de la nouvelle MLI (Maison des Langues et de l'International) est importante aussi pour l'intégration des étudiants étrangers.

Le FSDIE (le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes) a un rôle très important d'encouragement des initiatives étudiantes. Entre 2007 et 2014, le nombre des projets financés est passé de 19 à 72... Devant cette augmentation et pour permettre d'aider les meilleurs projets – ceux qui ont de véritables retombées sur la communauté universitaire – la commission du FSDIE a élaboré, en janvier 2015, une nouvelle charte qui précise les critères



4



5



6



1

A R & T S C L R U T U E

d'attribution. Cette commission a décidé d'instaurer une journée de retour d'expérience – celle-ci aura lieu en octobre/novembre 2015- des événements soutenus par le FSDIE à l'attention de la communauté universitaire. Elle a rappelé également son souhait de valoriser certaines initiatives étudiantes en améliorant leur visibilité comme par exemple la belle initiative d'épicerie solidaire *Agoraé* de Campus BN inaugurée en janvier 2015.

Le dernier rapport d'évaluation de l'AERES, tout en reconnaissant que « la vie culturelle et associative [était] foisonnante », regrettait « l'absence de comité de pilotage ». L'élection, en juin 2014, d'une vice-présidente chargée à la fois de la vie étudiante et de la culture permet désormais ce pilotage. Cette première année a principalement été consacrée à tisser des liens étroits avec les partenaires culturels de la région : théâtres, cinémas d'art et d'essai, musées... tous ont montré leur volonté de travailler avec l'Université pour permettre aux étudiants un meilleur accès à la culture. Grâce aux jumelages avec la DRAC, de nombreux projets ont été subventionnés : avec la nouvelle direction du CDN, avec la Maison de l'Image... Et surtout la convention-cadre, déclinaison de la convention nationale, a été signée entre l'Université, la DRAC et le CROUS durant les Journées nationales des Arts & de la Culture (JACES) du 8 au 10 avril 2015.

JOURNÉES DES ARTS & DE LA CULTURE

Ces premières véritables JACES dans notre établissement ont été un succès. Elles s'étaient données trois missions principales :

1. Valoriser le patrimoine de l'Université : l'exposition *Le cabinet de curiosités* qui montrait, pour la première fois, certains objets et documents, détenus dans les petits musées disséminés dans différentes composantes et différents campus a attiré les curieux, malheureusement sur un temps trop court. Cette expérience qui a bénéficié de l'aide du Musée de Normandie, pourrait être renouvelée durant les Journées du Patrimoine.
2. Mettre à l'honneur les pratiques artistiques des étudiants : le graffeur qui a peint le mur de la MLI (un deuxième appel à projet a été lancé ce jour – là par la MDE), un pianiste du département des études slaves, les étudiants étrangers qui ont réalisé des courts métrages sur les mœurs caennaises et la troupe qui a remporté le 1^{er} prix des *Fous de la Rampe* ont montré la diversité des talents étudiants
3. Dynamiser les partenariats : les deux cinémas d'art et d'essai, le Lux et le Café des images ont offert deux



2

soirées avec des invités prestigieux : Jacques Gamblin et Benoît Jacquot. La séance avec Jacques Gamblin était organisée par les étudiants de STAPS. Le COUR (chœur et orchestre régional et universitaire) a ouvert les portes de l'Amphi Daure pendant les dernières répétitions d'*Orphée aux enfers*.

Rendre visible les manifestations culturelles – celles des étudiants mais aussi celles offertes par les partenaires en matière de cinéma, d'exposition, de théâtre, etc. – était aussi une priorité : l'ouverture sur le site de l'Université d'un portail intitulé « Université, lieu de culture » permet de mettre en évidence la richesse de l'offre culturelle. Il doit permettre à l'ensemble de la communauté universitaire de mettre en valeur ses initiatives.

De nombreuses autres actions sont envisagées pour rendre encore plus attractive la vie étudiante sur les Campus ; certaines ne dépendent pas de nous comme le transport (très cher et mal organisé qui nous place en dernier sur ce point) même si nous nous activons- avec l'aide d'associations étudiantes- sur la ville et la région pour régler ce problème. D'autres visent à mieux faire rayonner l'offre culturelle sur les différents campus et sur les sites distants.

DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION & DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ

En plus du développement de la vie associative et culturelle, l'établissement, conscient des besoins en santé, développe au sein du SUMPPS (Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé) une politique visant à améliorer la qualité de vie des étudiants. La nouvelle organisation mise en place depuis la rentrée universitaire 2014 a particulièrement amélioré l'accueil des étudiants en mettant à leur disposition une plateforme de rendez-vous : un premier contact avec une infirmière permet de mieux orienter l'étudiant : psychologue, gynécologue, médecin généraliste. L'action menée en collaboration avec le relais handicap santé permet de faciliter l'intégration des étudiants handicapés. Des assistantes sociales sont aussi présentes au SUMPPS pour aider les étudiants dans leurs démarches.

1. Découvrir le Bubble foot avec le SUAPS
2. Sur le mur de la Maison des langues et de l'international, *Les Murs de Babel*, par Jean-Baptiste Arlais



3. RECHERCHE & VALORISATION

STRATÉGIE
D'EXCELLENCE,
TRANSVERSALITÉ
& GOUVERNANCE
OPÉRATIONNELLE



1



2



1. Un état d'apesanteur à fin scientifique pour Comete
2. L'ouverture au CRAHAM des sarcophages trouvés lors des fouilles archéologiques à Flers

3.1. ORGANISER

LA RECHERCHE DANS LE CADRE DE TROIS PÔLES FÉDÉRATEURS, PORTEURS DE TRANSVERSALITÉ, DE PARTENARIATS ET DE DYNAMIQUE D'EXCELLENCE

Organiser les relations au sein des pôles entre les unités de recherche, plateformes fédératives, les écoles doctorales et les pôles de compétitivité

Les premières réunions par pôle avec les directeurs d'unité ont été organisées cette année afin de favoriser les échanges entre unités de recherche, structures fédératives et écoles doctorales d'un secteur.

Les liens avec les pôles de compétitivité ont été confortés à l'occasion de la préparation du projet d'I-SITE dans le cadre du PIA2 puisque les pôles ont été associés étroitement aux réunions organisées par grands secteurs scientifiques et de formation.

Par ailleurs, l'université a adhéré en 2015 à l'association Normandie AéroEspace (NAE) qui fédère la filière aéronautique, l'espace, la défense et la sécurité en Normandie. Elle comprend une centaine d'acteurs du domaine avec de grands groupes industriels français tels SAFRAN, AIRBUS, ZODIAC, THALES...et de nombreuses PME. Cette adhésion devrait ainsi permettre de renforcer nos partenariats industriels en développant de nouvelles collaborations. À titre d'illustration, le LUSAC est engagé, dans le cadre de NAE, dans une dynamique de création d'un laboratoire commun université/entreprise.

Accompagner l'émergence de projets

La région Basse-Normandie a lancé en 2015 un nouvel appel à projets pour soutenir des projets émergents. Elle en a confié la coordination avec les autres organismes de recherche présents sur le territoire (ENSICAEN, CNRS, INSERM, GANIL, CEA, INRA...) à l'université afin d'aboutir à une présélection de 10 dossiers qui lui seront adressés. La région devrait retenir au final 5 projets émergents particulièrement novateurs et associant au moins deux laboratoires de recherche distincts.

L'établissement soutient également l'émergence à travers son appel à projets post-doctorants. La Commission de la recherche a ainsi retenu cette année un dossier s'inscrivant dans le domaine émergent des Énergies Marines Renouvelables (EMR).

3.2. CONFORTER

LA TRANSVERSALITÉ DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LE CADRE DE QUATRE THÉMATIQUES AUX INTERFACES DES DISCIPLINES

3.2.1. ENVIRONNEMENT

La recherche dans le domaine des Énergies Marines Renouvelables a continué à se structurer en 2014-2015. Le groupe de recherche interdisciplinaire sur les EMR (GREENMAR) associant l'UNICAEN et l'ENSICAEN a été très présent à la convention internationale Thetis qui s'est tenue à Cherbourg en avril 2014.

Cette manifestation annuelle s'est imposée comme une référence internationale dans le secteur des énergies marines renouvelables. L'édition de Cherbourg a réuni 300 exposants, accueilli 3000 visiteurs. Thetis c'est également de multiples conférences et tables rondes et plus de 600 déjeuners d'affaires.

D'année en année, cette convention renforce sa dimension internationale. En 2014, elle a attiré plus de 35% de participants étrangers, notamment de nombreux exposants et conférenciers provenant de Belgique, du Canada, du Danemark, des États-Unis, d'Irlande, de Norvège, des Pays-Bas, et du Royaume-Uni.

Une délégation s'est également rendue à ICOE 2014 (International Conference on Ocean Energy) en novembre à Halifax. ICOE est le lieu dédié pour l'échange d'information et le renforcement des relations, dans le but de développer une industrie de l'énergie renouvelable marine dans le monde entier. ICOE a été créée en 2006 et se tient tous les deux ans. Cette manifestation rassemble près de 1000 participants venus de près de 40 pays.

La visite du site de FORCE (connexion au réseau électrique et du site de communication grand public en face du site d'essais), dans la baie de Fundy, a été un moment important de ce voyage.

Cette visite a été riche d'enseignements pour la mise en place du futur site du Raz Blanchard et le développement d'une structure permettant à la fois de gérer les sites d'essais, d'assurer la coordination des activités scientifiques et de promouvoir la communication vers le grand public.

Les équipes de recherche de Caen ont participé aux réponses à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Fermes pilotes hydroliennes » de l'ADEME. Les discussions sont maintenant en voie de finalisation avec les industriels lauréats du concours. Actuellement huit thèses sont en cours dont cinq débutées en 2014.

L'université, membre de France Énergies Marines, s'est également associée au GDR EMR en cours de création. Ce GDR, porté par l'université de Nantes, se donne pour objectif l'animation, la fédération et la valorisation de la communauté scientifique nationale sur les EMR.

En collaboration avec l'association EHD2020 associant industriels (Air Liquide, Alstom, Areva, DCNS, Siemens, MacPhy, ...), collectivités territoriales et laboratoires de recherche, créée en novembre 2013 et dont l'université est membre fondateur, nos équipes ont également travaillé activement sur la question du stockage de l'énergie et du développement d'une économie de l'hydrogène sur le territoire. Plus précisément, cette thématique trouve son origine dans la volonté affichée de la région de rentrer dans la transition énergétique en développant une économie décarbonée, s'appuyant sur deux filières technologiques :

- l'hydrogène, pour le stockage et le transport de l'énergie, pour son utilisation en tant que combustible décarboné, et pour sa capacité à connecter les systèmes énergétiques entre eux ;
- les réseaux intelligents multi-énergies, pour assurer une gestion globale et optimale des systèmes énergétiques (électricité, gaz, chaleur) sur le territoire : exploitation de la ressource, exportation et stockage, contrôle de la consommation, minimisation des pertes.

Ce projet se déploie autour de deux thèmes technologiques (hydrogène et réseaux intelligents multi-énergies) et d'un thème Sciences Humaines et Sociales (Transition Énergétique et Société), adoptant une structure en projets / sous-projets qui comprennent, en fonction du degré de maturité des technologies, des projets de recherche, de développement ou de démonstration, pertinents au regard des enjeux locaux et préparant les phases de déploiement industriel.

Les *consortia* portant ces différents projets regrouperont industriels, chercheurs et collectivités locales, et ont vocation à candidater aux financements publics régionaux (FEDER, INTERREG), nationaux (ANR, ADEME) et / ou européens (HORIZON2020, Eurogia2020, FCH-JU). Des collaborations avec des régions extra-européennes engagées dans le déploiement des technologies de l'hydrogène (mobilité, cogénération) comme la Californie ou la préfecture de

Fukuoka (Japon) pourront également être mises en place pour partager les retours d'expériences. Un appel à projet pour des actions de recherches ciblées (thèses, contrat post-doctorant) est sur le point d'être lancé, dont le financement sera assuré conjointement par un fonds de dotation financé par les partenaires industriels et des subventions des collectivités territoriales ou des agences de l'État. Enfin, notons que cette initiative a d'ores et déjà conduit à des résultats dans le domaine du développement économique territorial avec notamment des premières PME innovantes dans le domaine de l'hydrogène en cours d'implantation sur le territoire : par exemple la société ERGOSUP qui développe la technologie de production d'hydrogène par électrolyse de zinc, très récente lauréate du concours mondial de l'Innovation (28 avril 2015). La présence de forces de recherche académiques compétentes et de plateformes technologiques partagées notamment dans le domaine des matériaux a grandement participé à cette implantation en Normandie.

L'université poursuit son investissement dans les activités de l'Institut régional du Développement Durable (IRD2) dont elle est co-fondatrice. Les rencontres chercheurs ou les rencontres étudiantes rythment ce partenariat mais cette année ce sont les rencontres nationales intitulées « Sol contre tous ? » qui ont mobilisé les forces. Les sols seraient-ils en voie d'épuisement ? C'est la question qui a animé les débats qui ont eu lieu les 13 et 14 octobre 2014 à l'université de Caen Basse-Normandie à l'occasion des rencontres nationales. Ingénieurs, techniciens de collectivités, d'établissements publics, d'agences de l'État, industriels, élus, urbanistes, aménageurs, chercheurs, ce sont près de 400 personnes qui ont débattu lors d'une soirée d'ouverture et une journée de tables rondes sur les enjeux de la connaissance et de la préservation des sols. Ces rencontres ont réuni 25 intervenants (chercheurs, urbanistes, agents de l'état, élus, ingénieurs...) venus de toute la France pour réfléchir à une meilleure gestion du sol et proposer des outils d'aide à la décision susceptibles d'éclairer les élus locaux sur l'aménagement de notre territoire. Ces rencontres s'insèrent dans un projet de deux ans mené par l'IRD2 en collaboration avec 38 structures partenaires normandes.

3.2.2. IMAGERIE

La thématique de l'imagerie est par nature multidisciplinaire, celle-ci pouvant s'étendre sur les trois pôles de recherche de l'établissement. Dans son acception la plus large, elle regroupe aussi bien des savoir-faire dans le domaine de la réalité virtuelle porté par le CIREVE (transversalement à la thématique du numérique) qui a vu une avancée significative

cette année concernant la construction de la future salle de réalité virtuelle de l'Université, que de ceux du traitement informatique de l'image, utile notamment dans la recherche d'informations en lien avec des activités diversifiées (médical, défense...). Dans ce dernier cas, l'année 2014-2015 aura été celle des premières journées de la Fédération Norm@STIC créées en fin de période précédente. De façon plus évidente, la thématique de l'imagerie renvoie à l'imagerie médicale et aux évolutions de CYCERON, plateforme d'imagerie biomédicale de pointe sur le site caennais. Si les recherches y ont toujours été aussi dynamiques (développement de plateformes en lien avec le CURB), et les chercheurs très actifs dans la réflexion autour des évolutions scientifiques de leur domaine (projets dans le cadre de la RIS3 et du CPER), cette année aura également été marquée par le lancement d'une réflexion concernant l'évolution de cette plateforme en lien étroit avec le CHU, les organismes et la région, réflexion devant aboutir à des propositions dans le courant de cette année.

3.2.3. NUMÉRIQUE

Les équipes de recherche associées à ce domaine transversal et notamment la MRSH ont été très actives dans le montage de projets pour le futur contrat de plan. Le programme Numnie sera financé par le CPER 2014-2020 et Digital Paris Normandie dans le cadre du contrat de plan interrégional (CPIER).

Un programme collaboratif entreprise-recherche très original à l'initiative de la MRSH a été mis en place. Il s'agit de permettre le développement dans un contexte d'exploitation industrielle d'une chaîne complète d'acquisition, de structuration, de mise en forme et d'archivage de documentations numériques complexes (le tout dans un environnement soucieux des normes et de pérennité).

Le projet est structuré en deux sous-projets. Le sous-projet amont (en relation avec la société Pixware) développe un outil XML permettant la constitution de fonds de données structurées normées indépendamment de la norme utilisée. Le sous-projet aval, en relation avec la société Nord Compo – Nordsoft, propose le portage à l'échelle industrielle des méthodes et outils de traitement éditorial des flux structurés pour une diffusion multi-support de contenus (livre, ebooks, epub3, moocs, sites...). Ce partenariat a pu se mettre en place grâce à la longue expérience accumulée par le pôle numérique de la MRSH dans le cadre de l'Equipex Bibliissima, dans la TGIR Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN) ou dans le développement de dispositifs éditoriaux.



1



2



3

1. Interface du projet Cadomus
2. Le jeu de société Mémo-action développé par LAPSYPÉ
3. Rester connecté

3.2.4. MÉMOIRE

Du 15 au 20 septembre 2014, la plateforme d'imagerie Cyceron, la MRSH, Relais d'Sciences et le groupe B2V, se sont associés pour organiser à l'université une « Semaine de la Mémoire » en Basse-Normandie (5 000 entrées), l'objectif étant de partager les recherches et les découvertes sur les mémoires auprès des scientifiques, du grand public et des scolaires au travers de conférences publiques, ateliers, films et tables rondes par des chercheurs venus du monde entier. Ces événements ont été organisés dans différents lieux depuis l'université de Caen jusqu'à la Cité de la Mer à Cherbourg afin d'aller à la rencontre de ces différents publics. Sur le plan de la recherche, nombre d'institutions, d'équipes, connues et reconnues en France et à l'étranger, consacrent leurs travaux à la mémoire, sous toutes ses formes. Ce thème qui est porté à Caen par un lien fort entre les Sciences de la Vie et les Sciences Humaines et Sociales a trouvé l'opportunité de cette semaine pour renforcer encore son ouverture vers le milieu non académique régional et même national. Cette première expérience de travail interdisciplinaire, entre des intervenants venant de milieux divers, a vocation à être renouvelée et pérennisée en devenant une biennale qui sera complétée par des cycles de conférences annuels sur le site caennais.



1



3.3. INSCRIRE LES DOMAINES D'EXCELLENCE DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN BASSE-NORMANDIE

DANS LA DYNAMIQUE DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT D'AVENIR & DES GRANDS PROJETS NATIONAUX

La nouvelle vague de l'appel d'offres Écosystèmes d'Excellence du Programme Investissements d'Avenir a constitué un volet important du travail de ces derniers mois. Entamé par une réflexion dès le mois de juillet 2014, une organisation opérationnelle associant milieu académique, collectivités, pôles de compétitivité, filières, représentants du monde culturel, a été mise en place afin de structurer la réponse à ce programme déposée par la ComUE le 21 janvier 2015. Cette candidature a permis d'inscrire tous les domaines d'excellence de la recherche caennaise dans les programmes d'action proposés dans la réponse à l'appel à projet I-SITE. Structurée autour de trois programmes stratégiques et d'un programme en développement, cette réponse visait à soutenir à la fois le cœur de métier des laboratoires sur des sujets fondamentaux faisant l'objet d'une grande reconnaissance au niveau international (physique, matériaux, innovation en santé, numérique et sciences humaines et sociales) recouvrant ainsi les axes d'excellence du contrat en cours de l'université de Caen mais également des thématiques à fort enjeu sociétal et/ou en fort lien avec les enjeux économiques territoriaux pour lesquels les laboratoires disposent de compétences indéniables. Dans ce dernier cas, les sujets recouvraient en grande partie les axes transverses du contrat d'établissement, notamment l'environnement, le numérique et la mémoire. Les thèmes retenus sont également en parfaite cohérence avec la stratégie de spécialisation intelligente régionale dont la définition avait fait l'objet de nombreuses consultations l'année précédente.

Loin de constituer un échec, la réponse négative apportée très récemment (24 avril 2015) à ce projet ne doit pas masquer la dynamique impulsée au cours de ces derniers mois (plus de 200 personnes impliquées), accélérant la réflexion autour de la structuration de Normandie Université mais aussi d'un ensemble de communautés aux profils variés mais aux intérêts communs.

3.4. CONFORTER

PAR UNE MUTUALISATION DES ACTIVITÉS DE VALORISATION, DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES & LA CRÉATION D'ENTREPRISE

L'année 2014 aura vu la publication du décret officialisant la ComUE Normandie Université. Parmi les compétences propres de celle-ci figure celles, concernant la valorisation. Normandie Université a désormais, sur la base d'un projet partagé, la responsabilité de la définition d'une politique commune de valorisation de la recherche et le portage d'un dispositif commun, Normandie Valorisation, installé en tant que composante de la ComUE. Cette composante vient de se doter des services d'une directrice : Christine Canet, qui a pris ses fonctions en date du 20 avril 2015. Parmi ses principales missions, Normandie Valorisation visera à organiser le processus de valorisation, à identifier et détecter le potentiel de transfert dans les différentes structures de recherche ou encore à dynamiser le processus de maturation de ces projets.



1

1. Nos docteurs à l'honneur

2. Analyses au Centre universitaire de ressources biologiques

3.5. UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE STRUCTURÉE

POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA RECHERCHE & DE LA FORMATION

L'année 2014 a vu l'achèvement du chantier du nouveau Pôle de formations et de recherche en santé (PFRS) et d'une nouvelle bibliothèque universitaire (BUSU) à la hauteur des attentes d'un public potentiel de 5000 étudiants, enseignants, chercheurs et praticiens. Cette réalisation, s'inspirant largement du modèle du Learning Centre et des bibliothèques d'Europe du Nord, a immédiatement rencontré son public dès l'ouverture en septembre 2014 avec un taux de fréquentation au maximum des capacités d'accueil.

Le SCD a poursuivi son travail de fond pour renforcer la transversalité de ces services. La journée du 17 mars 2014 avait constitué le premier acte d'un processus de réorganisation fonctionnelle du SCD en permettant de mettre en place une méthode et d'esquisser les projets à court, moyen et long terme. Après cette première phase, en restant fidèle à la méthode participative qui consiste à confier à des groupes de travail rassemblant des collègues de différentes catégories et de différentes bibliothèques (intégrées ou associées) le soin de mener à bien réflexions et travaux, une seconde journée s'est tenue le 20 novembre 2014.

Le schéma directeur du service permettra à terme d'asseoir l'action du SCD sur trois axes : les départements transverses (collections, services aux publics, formations des usagers, SID), le pilotage (évaluation, coopération, communication, culture, valorisation des compétences, administration), et l'action des bibliothèques au quotidien, au plus près des usagers.

Pour accompagner ce processus, le SCD propose depuis 2014, une lettre mensuelle d'information. Cette action de communication interne, crée un lien supplémentaire entre les bibliothèques universitaires réparties sur plusieurs campus et plusieurs sites.

Il a fallu définir des priorités pour 2015 et envisager une programmation pluri-annuelle. Les groupes qui seront formés pour 2015 ont tous en commun la volonté d'améliorer le quotidien des bibliothèques, des services rendus aux usagers et de l'accueil, d'accompagner les évolutions à l'œuvre autant en ce qui concerne les publics que les personnels, et enfin de

doter le SCD des outils pérennes pour mesurer les progrès et en rendre compte.

L'extension des horaires d'ouverture, notamment le samedi avec de grandes amplitudes horaires, et le développement de nouveaux services aux publics constituent dès 2015 un des axes prioritaires de l'action du SCD.

L'ouverture en nocturne est un service du SCD en place depuis plusieurs années à l'université. La Bibliothèque des langues vivantes étrangères assumait cette ouverture sur le campus I tandis que l'ancienne bibliothèque de santé ouvrait déjà de cette manière dans la galette du CHU. Depuis septembre 2014, avec l'ouverture de la bibliothèque universitaire Santé au PFRS et le transfert des ouvertures en soirée de la BU LVE à la BU Droit-Lettres, ce sont désormais environ 900 places assises qui sont proposées aux usagers, sur deux campus caennais, du lundi au jeudi, jusqu'à 23h. Le nombre de places proposées chaque soir a donc été multiplié par trois.

Les services de renseignements bibliographiques en présentiel ou à distance via le réseau Ubib ont été maintenus, de même que les formations des usagers à la recherche documentaire et à l'Information scientifique et technique. Les « ateliers » de formation proposés en accès libre sur un format d'une heure ont été multipliés et étendus à tout le réseau des bibliothèques de l'université.



1

3.6. UNE UNIVERSITÉ ACTIVE DANS LA DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

LE FONDS LAFOND, *THE COMMONS DE FLICKR*

Un travail de communication important a été mené pour valoriser le patrimoine de l'université. L'exploitation du fonds Lafond est exemplaire dans ce domaine. Il s'agit d'un ensemble de 1 836 photographies sépia de la Grande Guerre, collées sur des cartes bristol, avec une légende manuscrite identifiant les lieux et scènes. Cette collection a été rassemblée par Pierre Lafond, directeur du Journal de Rouen jusqu'en 1944, et donnée à la bibliothèque universitaire dans les années 1960.

Suite à l'obtention en 2013 du label du centenaire 1914-1918, la numérisation du fonds est réalisée et les fichiers sont alors mis en ligne par grandes thématiques sur le site Normandie. Depuis un an le processus de valorisation s'est accéléré, le fonds Lafond figure dans les derniers numéros parus du *Bulletin des Bibliothèques de France*. Les photographies sont aussi diffusées dans le cadre du programme *The Commons de Flickr*. Issu d'une collaboration entre Flickr et la Bibliothèque du Congrès, ce programme réservé aux institutions publiques ou para-publiques compte une centaine d'institutions participantes et permet de toucher un public international et potentiellement très vaste. Flickr demeure la plateforme de diffusion et d'échange de photographie et d'iconographie la plus populaire. Par ailleurs, ce programme est bien individualisé au sein de la plateforme et bénéficie même de filtres de recherches spécifiques. La visibilité du fonds en est donc considérablement renforcée. Conformément à la démarche fondamentale dans le travail de valorisation mené sur la plateforme Flickr, les internautes peuvent déposer des commentaires, aider à décrire les clichés et proposer des termes d'indexation.

Ce fonds a fait aussi l'objet d'une exposition physique et virtuelle réalisée par les étudiants de deux Masters de l'Université. Cette participation active des étudiants, dans le cadre d'une pédagogie de la valorisation, a aussi été à l'origine de l'exposition *Raconter la Shoah* présentée en bibliothèque Santé. Ce sont aussi des étudiants qui ont réalisé les vidéos de présentation des services de la bibliothèque universitaire.



1



1



1

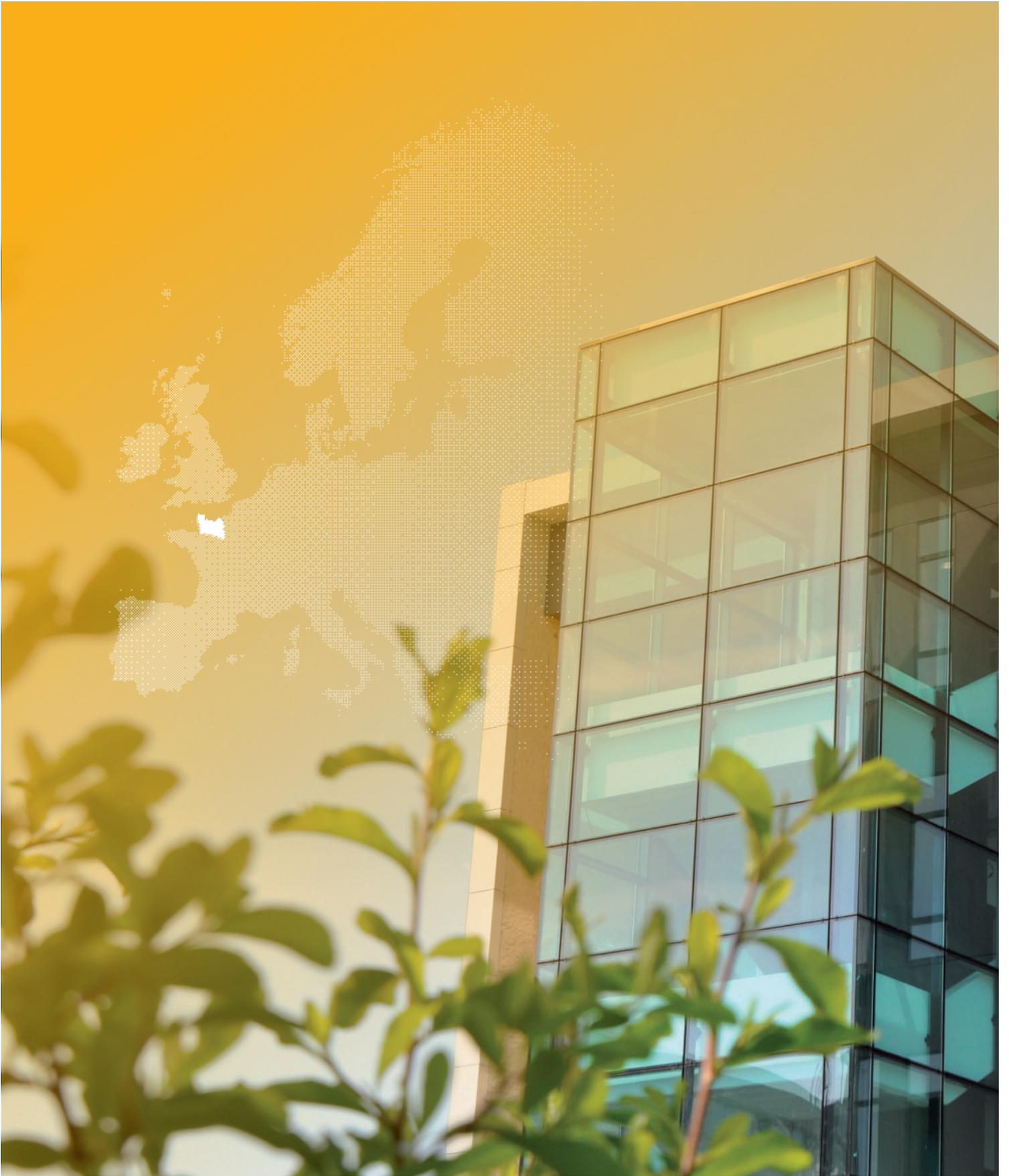
SCD & RÉSEAUX SOCIAUX

D'autres formes de valorisation et de communication ont été initiées par les bibliothèques universitaires qui s'appuient sur les réseaux sociaux pour animer les communautés disciplinaires. Les comptes Twitter @BibSTAPS ou @BibSciences de même que le groupe Facebook, la chaîne YouTube ou encore les guides d'utilisation de ressources numériques, mis à disposition du grand public via Slideshare sous licence CC-BY-NC-ND, ont trouvé leurs publics. Ainsi sont valorisées aussi bien l'action documentaire, la formation, l'animation scientifique et culturelle autour d'une discipline ou d'un ensemble de disciplines.

1. Photographie issue du fonds Lafond
2. Le colloque du CERREV
3. L'accès aux sciences avec Campus en fête
4. *Nuit des étudiants du monde* - Carré international

LE DIALOGUE SCIENCES & SOCIÉTÉ

Des actions lancées l'année précédente dans le domaine de la diffusion de la culture scientifique et industrielle ont été poursuivies et amplifiées. UNICAEN a fait le choix de financer l'avenant d'un contrat doctoral pour des missions spécifiquement dédiées à la diffusion de la culture scientifique en collaboration avec Relais d'Sciences. Dans le cadre de la Fête de la science 2014, le campus 2 était, durant deux jours, ouvert au public, rassemblant des laboratoires de toutes disciplines. Cet événement s'est déroulé avec succès, en collaboration avec Relais d'sciences, et sera renouvelée pour la manifestation 2015. La démarche expérimentale visant à accueillir au sein des laboratoires caennais des binômes de collégiens et lycéens tout au long de l'année scolaire, en collaboration avec l'association l'Arbre des Connaissances, s'est cette année déployée au sein d'une quinzaine de laboratoires. Elle donnera lieu à un nouveau colloque de restitution qui se déroulera au mois de juin prochain. En collaboration avec la CPU et le CNRS, des doctorants caennais ont participé à la deuxième édition de la finale interrégionale du concours « Ma thèse en 180 secondes ». L'ouverture en septembre 2015 de la MRI permettra en relation avec Relais d'Sciences de participer au développement de nouvelles formes de dialogue entre Science et Société.



4. **POLITIQUE INTERNATIONALE**

& INSERTION DANS
L'ESPACE EUROPÉEN DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
& DE LA RECHERCHE
UNE DYNAMIQUE INSTALLÉE

Fédérer et orchestrer une politique d'ouverture internationale au service de la pluridisciplinarité et de l'excellence : la mise en place d'un réseau de référents au sein des composantes.

Afin de donner tout son rôle à la Commission des Relations internationales (CRI), chaque UFR, Institut et École a été invité à désigner par son conseil un référent enseignant pour participer aux travaux de la Commission. Le rôle de ces référents est d'être lien sur les sujets de formation, de recherche et d'internationalisation des composantes avec le Carré international. À l'heure actuelle, toutes les composantes ont désigné leur référent, certains préfigurant les regroupements à venir. Ce réseau permet des échanges ascendants et descendants entre le Carré et les composantes via la communication d'opportunités de programmes, et transversaux pendant les travaux de la commission. Les travaux sont maintenant également suivis par la Direction de la Recherche et de l'Innovation afin d'échanger sur les actions des services tant sur la recherche que sur la formation. Dans le même objectif, la Direction des Affaires Européennes et des Relations Européennes du Conseil régional de Basse-Normandie et la Maison de l'Europe de Caen Basse-Normandie sont maintenant invitées à travailler au sein de la Commission. Cet élargissement de la commission a permis notamment à ses membres de prendre connaissance de la politique du Conseil régional envers ses territoires de coopération avancée.

Contribuer à renforcer l'attractivité de l'université de Caen Basse Normandie au plan international ; Norvège et États-Unis.

Fin décembre 2014, à la demande des référents RI des composantes, la commission a travaillé sur l'internationalisation des formations afin d'échanger des informations sur les stratégies possibles et les opportunités. La question de l'enseignement en langues étrangères, principalement en anglais, reste posée, essentiellement pour les composantes de sciences expérimentales.

Un programme de missions institutionnelles a été élaboré en concertation avec la CRI afin de renforcer les liens avec les partenaires ou d'explorer des opportunités nouvelles. Les premières missions ont eu lieu avec une priorité donnée à la Norvège.

En effet, Les universités norvégiennes partenaires de l'OFNEC réalisent actuellement leurs audits internes et ce fut l'occasion pour l'université de se rendre en octobre à Oslo et à Bergen afin d'échanger sur nos relations avec ces deux universités. Tandis qu'Oslo souhaite voir sa relation avec

l'OFNEC évoluer et utiliser uniquement des financements externes (européens) pour tout programme de coopération à venir avec notre université, l'université de Bergen, avec qui nous avons notre plus vieil accord inter-universitaire, est très satisfaite des relations que nous entretenons avec elle. Bergen est une destination très sollicitée pour la mobilité sortante de nos étudiants. Les visites de laboratoire ont montré que les relations peuvent s'intensifier.

À l'occasion de l'assemblée générale du réseau américain *International Students Exchange Programs* (ISEP), une visite institutionnelle a été rendue à *Northern Kentucky University*. La volonté réciproque de consolider les liens via un accord inter-universitaire a rapidement émergé. L'assemblée de l'ISEP a été l'occasion d'affirmer notre volonté de voir nos programmes différenciant affichés accessibles pour les étudiants américains. De plus, la séparation des activités du Centre Franco-Américain et de l'université a permis de clarifier notre investissement dans les relations avec les Universités partenaires du Master Franco-américain. La participation à la conférence annuelle de la *National Association of Foreign Student Advisers*, vitrine internationale des études pour les Américains, sera l'occasion de promouvoir l'université de Caen Basse-Normandie et de rencontrer, comme tous les ans, des partenaires existants à travers le monde.

En réponse à la volonté ukrainienne de resserrer les liens avec l'enseignement supérieur européen, l'université de Caen Basse-Normandie a mené une mission de prospection sur les possibilités de coopération dans les domaines suivants : gestion des ressources environnementales et du territoire ; droits fondamentaux ; formation en langues ; mycologie. Suite à cette action, quatre accords d'échanges devraient être signés à l'occasion du déplacement du Président à Kiev en juin 2015. Ces accords engageraient en premier lieu l'UFR de géographie et le laboratoire IDEES ; l'UFR LVE, l'UFR sciences de l'homme et le CRISCO ; l'UFR de pharmacie, l'IUT de Caen et le laboratoire ToxEMAC ; l'UFR de droit, ainsi que l'institut international des droits de l'homme et de la paix. L'objectif est de développer des co-enseignements qui permettraient d'envisager des dispositifs de co-diplomation et des réponses conjointes aux appels à projets Horizon2020.

UNICAEN a participé au premier salon virtuel dédié à la promotion de l'enseignement supérieur aux étudiants asiatiques. Organisé conjointement par Campus France et le Consulat général de Hong-Kong et Macao, UNICAEN a bénéficié d'un stand virtuel (www.studyinfrance.asia) accessible aux étudiants des neuf pays asiatiques ciblés (Laos, Indonésie, Chine, Hong-Kong, Macao, Malaisie, Philippines, Singapour



et Corée du Sud). En plus de ces trois mois de stand où les informations sur UNICAEN étaient disponibles en permanence, des sessions d'interaction directe avec les étudiants asiatiques ont été organisées avec dix agents d'UNICAEN mobilisés (Carré international, Deve et EOI). Cinquante mille visiteurs ont fréquenté la plateforme et 500 étudiants sont venus prendre plus particulièrement des informations sur UNICAEN. Environ 200 étudiants ont pu obtenir des réponses sur leurs principales préoccupations : diplômes universitaires, études françaises, les modalités d'admission en cursus LMD, le niveau de français requis et la poursuite en Doctorat / Écoles Doctorales.

Accompagner la réussite des étudiants étrangers et renforcer l'accueil des chercheurs étrangers

L'accueil des étudiants étrangers doit être simplifié et facilité. Afin de mettre en place un guichet unique d'accueil, les travaux préparatoires avec la Direction des Études et de la Vie Étudiante et le Carré international sont en cours. Nous devrions être en situation de mieux accueillir en un lieu unique les étudiants dès la prochaine rentrée. Restera à associer au projet des services de l'État. Ce lieu unique devra permettre *in fine* d'accueillir également les chercheurs étrangers pour leurs formalités.

Les offres de cours de langues sont promues via les réunions de rentrée et via les référents RI des composantes. Outre les langues pour spécialistes des autres disciplines (LANSAD), le Français Langue Étrangère est un outil de réussite des étudiants étrangers non-francophones. Ses déclinaisons sont multiples au Carré international (DU semestrialisé, parcours Français sur Objectif Universitaire,

Soutien linguistique en cours du soir). La diversification de la demande nous permet d'envisager d'élargir l'offre de FLE à des publics nouveaux permettant corrélativement d'ouvrir plus de place pour les étudiants en cours du soir. De même, les 9 LANSAD du Carré international ont été ouvertes aux étudiants de l'ESIX Agro et Mécatronique dans un dispositif expérimental d'intégration de ce public de formation initiale aux publics de formation continue ou ouverte. Cette dernière opportunité permet aux étudiants d'avoir accès à de nouvelles LANSAD, soit en initiation-découverte (afin de préparer une insertion professionnelle en relation avec l'international par exemple) soit en renforcement d'une langue suivie au lycée par exemple. De plus, cette offre élargie trans-UFR doit permettre à l'université d'optimiser ses moyens en LANSAD. La mobilisation des enseignants spécialistes va se faire en concertation avec l'UFR LVE afin d'augmenter le potentiel d'enseignement en LANSAD.

Une offre support transversale pour le développement des activités internationales

Outre les formations en LANSAD, y compris en FLE, la réflexion est engagée pour permettre, dans le cadre de la prochaine offre de formation, d'ouvrir des UE libres d'engagement aux étudiants à l'international (soutien disciplinaire, accompagnement dans la vie quotidienne citoyenne et universitaire). Cet ajout à l'offre de formation pourrait contribuer au renforcement des activités étudiantes à l'international. On peut imaginer des trinômes d'étudiants présent-sorti-sortant qui faciliteraient l'insertion des étudiants dans leur nouvelle université d'accueil.



5. GOUVERNANCE & PILOTAGE

AU SERVICE DU PARTAGE
DES ENJEUX & DE LA RÉUSSITE
DE LA STRATÉGIE

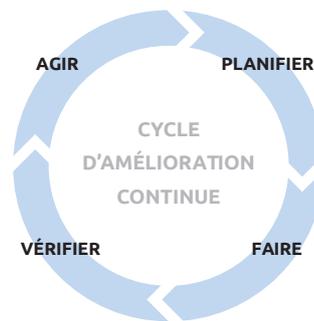


5.1. INSCRIRE L'UNIVERSITÉ DANS UNE DÉMARCHE QUALITÉ AU SERVICE DU PARTAGE DES ENJEUX ET DE LA RÉALISATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

5.1.1. LA DÉMARCHE PAR PROCESSUS, UN OUTIL AU SERVICE DE TOUS

La démarche d'amélioration continue du fonctionnement

L'établissement a fait le choix d'une démarche intégrée dans chaque domaine d'activités, par processus, cultivée dans chaque composante et service. C'est pourquoi a été créé un groupe de progrès « qualité » piloté par une chargée de mission, responsable administrative de composante, constitué d'étudiants, de personnels de différents services impliqués et intéressés par le sujet. Chaque service dans son activité est chargé d'intégrer cette dimension qui se résume en quatre mots : simplification, fiabilisation, traçabilité, évaluation. Un seul objectif est poursuivi : un meilleur service à l'usager tant en formation qu'en recherche. Nos processus par grands secteurs d'activité sont peu à peu revus dans cette perspective et dans le cadre des regroupements de composantes ou réorganisation de services. Des référents Responsables administratifs sont référents par grands domaines (formation, recherche, RH, finances) pour leurs collègues et pour les directions des services centraux concernés. Afin de déterminer les processus prioritaires, une enquête a été lancée auprès des étudiants en janvier dernier, les résultats en seront prochainement connus. Croisés avec les besoins ressentis par les composantes et services, ils nous permettront de définir la cartographie des processus et un plan de travail pluri-annuel qui seront portés à la connaissance de tous. Les formations aux outils permettant de rédiger des procédures, de concevoir des tableaux de bord, d'élaborer une enquête de satisfaction ont déjà eu lieu dans l'établissement et se poursuivront.



La démarche développement durable

Parce que le développement durable, c'est l'affaire de tous et à l'instar de la démarche d'amélioration continue du fonctionnement qui s'intègre à part entière dans la démarche de développement durable, l'établissement a choisi un mode de travail participatif - enquête auprès de la communauté, création d'un réseau de référents - souple et intégré dans chaque composante et service. Un plan pluri-annuel de travail a été déterminé fin 2014 et pour un portage politique fort, le vice-président délégué à l'immobilier a vu son périmètre élargi au développement durable et à la responsabilité sociétale. Il s'appuie pour l'animation du réseau et la communication sur un chargé de mission IGR et un cadre Àrattaché à la direction de la communication pour partie de son activité. Des actions ont été conduites dans l'établissement comme la journée sur les enjeux du développement durable dans le cadre de l'élaboration du Schéma directeur de l'immobilier et des aménagements ou comme l'exposition « Recyclons » qui se déroule jusqu'à la fin mai à la bibliothèque universitaire Sciences/STAPS. Ces actions ont vocation à développer une culture commune pour que chacun contribue dans son quotidien à la démarche.

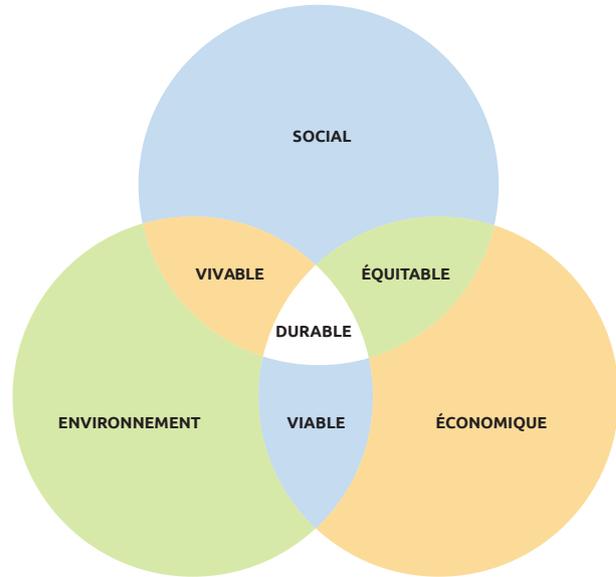
Cette démarche, appelée Campus 21, a conduit à la réalisation d'un diagnostic partagé, qui a permis de dégager un certain nombre de directions d'actions envisageables. Le comité de pilotage de décembre 2014 a validé et défini les actions prioritaires.

Au début de l'année 2015, les premiers groupes de travail ont été créés dans les domaines de l'énergie, de la biodiversité et des déchets. Leur objectif est de mettre en place les actions concrètes réalisables dès maintenant à l'échelle de l'établissement, en lien avec les différents services concernés : Direction de l'Immobilier et de la Logistique, Direction de la Prévention et Direction de la Communication.

La démarche contrôle interne comptable et financier

Après avoir traité et fiabilisé certains processus en urgence et, en particulier, celui qui concerne les droits d'inscription, il est apparu indispensable, cette année, d'identifier les facteurs de risques liés aux recettes de formation continue et d'évaluer la maturité de gestion de chaque composante.

Des indicateurs de pilotage ont donc été construits et intégrés aux supports destinés aux dialogues de gestion de manière à analyser l'activité de formation continue pour chaque composante : son volume, la périodicité des facturations, le taux d'exécution budgétaire, le nombre de créances infructueuses et la gestion des rattachements à l'exercice.



CAMPUS	NOUVELLES VALEURS
CAMPUS 1	81 000 000 €
CAMPUS 2	46 680 000 €
CAMPUS 3	5 450 000 €
CAMPUS 4	7 862 000 €
CAMPUS 5	2 100 000 €
LUC SUR MER	810 000 €
LISIEUX	1 650 000 €
VIRE	1 500 000 €
SAINT-LÔ	4 490 000 €
DAMIGNY	4 623 400 €
CHERBOURG	10 852 650 €
TOTAL	167 018 050 €

Dans le même temps, une nouvelle procédure a été mise en place visant à faciliter l'inscription des étudiants et à simplifier la facturation aux différents partenaires. Ainsi, les principes d'un tarif unique incluant l'ensemble du coût de formation et d'un interlocuteur unique pour les usagers et les clients, ont été initiés et votés lors de l'adoption du budget 2015 avec effet à la prochaine rentrée universitaire.

Par ailleurs, en collaboration avec France Domaine, une nouvelle démarche de fiabilisation du patrimoine immobilier qui figure à l'actif du bilan, validée par les commissaires aux comptes, a été engagée en juin 2014 pour aboutir à une revalorisation complète du patrimoine.

Les nouvelles valeurs seront intégrées courant 2015 et permettront de lever définitivement la réserve des commissaires aux comptes afférente à l'évaluation financière portant sur notre patrimoine immobilier.

Un important travail de fiabilisation a également été mené depuis fin 2013 sur les passifs sociaux, la nouvelle réglementation a ainsi pu être mise en œuvre par anticipation. Cela nous a permis de lisser l'impact budgétaire de cette réforme sur deux exercices et de faire valider progressivement nos nouvelles méthodes de calcul par les commissaires aux comptes.

Enfin, suite à la mise en place du service facturier, le circuit de la dépense a donc été entièrement revu et fiabilisé, avec l'installation d'un réseau de « valideurs » (au nombre de 50), responsables de la conformité de l'acte d'achat et interlocuteurs directs à la fois des gestionnaires en composantes et du service facturier.

Dans ce cadre, une formalisation du processus a été effectuée avec la rédaction et la diffusion d'un guide auprès des valideurs, afin d'assurer la mise en qualité des engagements juridiques.

5.1.2. LE SYSTÈME D'INFORMATION ET LES OUTILS DE SUIVI ET D'AIDE À LA DÉCISION

L'inter-opérabilité du système d'information est le préalable à la production de données fiables faisant l'objet d'une seule saisie chacune et permettant d'être croisées. C'est pourquoi tous les outils informatiques dont l'établissement se dote sont désormais compatibles entre eux. La mise en place d'un référentiel unique très prochainement simplifiera et fiabilisera grandement le système d'information. C'est avant tout dans cette optique que sont développés les outils de suivi et d'aide à la décision.

Le suivi et l'aide à la décision reposent sur plusieurs applications permettant d'avoir une vision à la fois globale et détaillée, à l'instant « t », de l'état de certains grands secteurs de l'établissement. Ces outils ont vocation à produire les indicateurs permettant une meilleure prospective.

OSE: Organisation des services enseignants

OSE est une application développée par l'UNICAEN permettant aux enseignants (vacataires ou statutaires) de déclarer leurs services d'enseignements en formation initiale, continue et en apprentissage, dans la composante où ils les réalisent. Cette application a permis un travail sur le référentiel enseignant. En temps réel, OSE permet de visualiser les charges d'enseignement au niveau global comme au niveau plus fin des composantes et d'en suivre ainsi les évolutions. Il permet aussi à la DRH une gestion fine et rapide totalement dématérialisée des enseignants et de leurs enseignements (Cf. ci-dessous).

ADE Campus

Le déploiement d'ADE Campus est pratiquement terminé et toutes les composantes vont l'utiliser pour la rentrée de septembre 2015. ADE Campus permet une meilleure rationalisation de l'occupation des locaux d'enseignement et le service des emplois du temps « à la personne » dans Zimbra, fonctionnalité dont peu d'établissements disposent.

MOVEON

Futur CRM de l'établissement en cours d'étude

Le logiciel MOVEON était utilisé jusqu'à présent en version 3 par le Carré International pour la gestion des étudiants Erasmus. Intégrant une nouvelle interface web moderne et de nouveaux outils, la version 4 de MOVEON permettra en 2016 l'utilisation de la gestion de la relation « client », la possibilité de réaliser des recrutements pour des formations, etc.

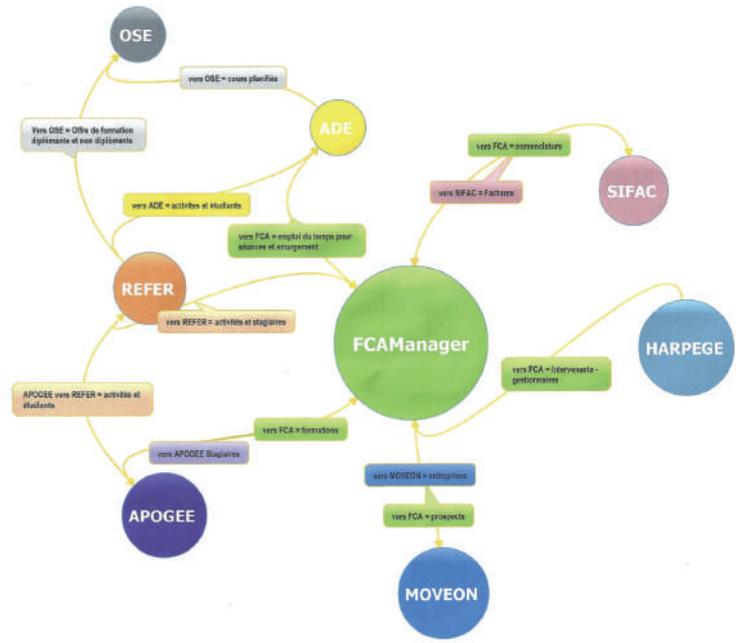
GAETHAN

Application de suivi des étudiants handicapés

Depuis septembre 2014, une application élaborée par la DSI avec le SUMPPS et la Cellule Handicap permet de gérer sur un outil partagé aussi avec les composantes, avec des droits particuliers, l'accueil spécifique des étudiants handicapés. Cette application comprend une partie indicateurs de suivi à destination tant de la cellule Handicap que du SUMPPS.

FCAManager

FCAManager est un logiciel de gestion des activités de formation continue appliquées aux établissements universitaires. Cet outil est développé par un groupement d'universités sous licence CeCILL pour répondre aux attentes des services universitaires de formation continue, groupement dont UNICAEN est membre. Le logiciel offre des possibilités de connexion au Système d'Information, notamment vers les logiciels APOGEE, HARPEGE et bientôt SIFAC, ADE et MOVEON. L'objectif est l'utilisation de FCA pour la gestion de quelques parcours de composantes pilotes en septembre 2015 (SUFCA, CEMU, IAE, Carré International, quelques aspects pour l'IUT de Caen).



5.2. POURSUIVRE LA RÉORGANISATION DES COMPOSANTES & SERVICES AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ

Conformément à la démarche initiée au début de l'année 2013, le Conseil d'Administration du 11 juillet 2014 a approuvé une carte cible composée des nouveaux périmètres des composantes de l'établissement. Ils se traduisent par la création d'un Collegium et de 8 composantes. Plus précisément,

- Le Collegium regroupe l'ESIX, l'IAE et les 3 IUT.
- Si quatre composantes voient leurs périmètres inchangés (l'ESPE dont le cas était en quelque sorte « réglé » par la loi, LVE, STAPS et Droit), la création de quatre nouvelles composantes a été actée : IBFA/Sciences, Médecine / Pharmacie, Sciences économiques et de Gestion / Géographie et enfin Sciences de l'Homme (départements de Sciences de l'Éducation/Sociologie/Philosophie/Arts du Spectacle/Littérature Française et Littérature Comparée/Sciences du Langage et Études Anciennes) / Histoire et Psychologie.

Conformément à la culture de l'établissement, la méthode retenue s'est voulue participative. En septembre 2013, après une présentation des enjeux de cette réorganisation et à la demande des personnels eux-mêmes, l'équipe de direction a élaboré des propositions de périmètres qui avaient vocation,

selon des modalités qui étaient confiées à la responsabilité des composantes et de leurs directeurs, à être débattues pour être, *in fine*, ou bien acceptées en l'état ou bien refusées et remplacées par d'autres propositions. Le choix de cette méthode repose sur la confiance dans la capacité de notre communauté à débattre et engage la responsabilité des directeurs de composantes dans la mesure où il leur revenait d'organiser les lieux de débat et de rencontre ainsi que les modalités des consultations des personnels. Ce choix, l'équipe de direction l'a assumé dans la mesure où, d'une part, il répond à l'aspiration, traditionnelle et justifiée, des membres de notre communauté à donner leur avis sur les questions qui les concernent et, d'autre part, il conduit à un partage des responsabilités en matière d'organisation du débat démocratique.

Parallèlement, un groupe de travail Gouvernance a été mandaté par le Conseil d'Administration à l'automne 2013 pour réfléchir aux principes de gouvernance qui devront présider à l'organisation des nouvelles composantes. Il a rendu ses conclusions devant le Conseil d'Administration et la réunion des directeurs de composante en janvier 2014. Ces principes ont été définis afin que soit prise en considération

la demande, des uns et des autres, de la conservation de départements au sein des composantes, dans un nombre compatible avec une bonne représentativité des différentes disciplines au sein des conseils de composantes.

Dès septembre 2014, chacun de ces nouveaux périmètres a fait l'objet de la construction collective d'une feuille de route adaptée qui a permis de se saisir pleinement de la question de l'organisation et des étapes nécessaires à la mise en œuvre de chacun de ces nouveaux ensembles du point de vue administratif, juridique, technique et financier en les articulant aux évolutions de nos services centraux et communs. Concrètement, la naissance effective de ces nouvelles composantes est prévue soit pour la rentrée universitaire de 2015, soit pour celle de 2016 (avec en ce qui concerne la fusion Histoire - Sciences de l'Homme et Psychologie une fusion prévue en deux temps avec un deuxième temps programmé en septembre 2019).

Si l'on rentre dans le détail de chaque nouveau périmètre,

- la fusion Géographie-SEGGAT a été soumise et approuvée par l'ensemble de nos instances (CAC, CT, CA) et verra le jour à la rentrée 2015. La nouvelle composante ainsi créée – l'UFR SEGGAT (Sciences Economiques et de Gestion, Géographie et Aménagement des Territoires) – sera basée sur le Campus 1 dans le Bâtiment A.
- la fusion Sciences-IBFA, programmée pour la rentrée 2016, a franchi une étape importante puisque l'ensemble de nos instances a approuvé la suppression du statut 713.9 de l'IBFA, étape indispensable à la création de ce nouvel ensemble. La suite du processus nécessite maintenant que le CNESER donne son avis sur cette fusion sur la base du dossier qui lui a été envoyé en mai 2015. Ce nouvel ensemble sera une UFR qui comprendra trois départements.
- la fusion Pharmacie - Médecine, prévue pour la rentrée 2016, a débuté par une première réflexion portant sur la formation continue et la création d'un service mutualisé en la matière.
- la fusion Sciences de l'Homme - Histoire & Psychologie a été pensée comme un processus en deux temps: le premier verra la naissance de l'UFR Humanités et Sciences Sociales (regroupant Sciences de l'Homme et Histoire dès septembre 2015), le second la fusion de cette composante HSS et de l'UFR de Psychologie pour la rentrée 2019. Cette date de septembre 2019 correspond à la date de livraison prévue du bâtiment B rénové, bâtiment qui accueillera ce nouvel ensemble.

- Enfin, le Collegium IUT-ESIX-IAE est conçu comme un lieu d'échange et de mutualisation des pratiques. Quatre champs d'action ont été retenus : la communication, les relations internationales, la formation continue et l'offre de formation au sens large. D'un point de vue juridique, il pourra être constitué à la rentrée 2016 sous la forme d'un regroupement au sens de l'article L 713-1 du code de l'éducation. Aujourd'hui, ces cinq composantes ont d'ores et déjà une part de leur budget mutualisée et ont recruté ensemble un chargé de la relation Entreprise.

En parallèle, la direction de la recherche et le SAIC ont eux aussi fusionné pour donner naissance à la DRI (Direction de la Recherche et de l'Innovation) composée d'une équipe de 24 agents, au 1^{er} janvier 2015. Les objectifs étaient les suivants :

- renforcer le support au pilotage et le développement de la politique scientifique,
- faciliter au quotidien les activités des enseignants chercheurs,
- simplifier et améliorer l'appui à la politique doctorale dans la perspective de l'organisation au niveau de la ComUE.

À cet effet la direction de la recherche et de l'innovation s'est structurée autour de trois pôles :

- administration et pilotage de la recherche
- contrats de recherche, valorisation, financements publics et européens
- formation doctorale

En préparation de la mise en œuvre de la GBCP, les services financiers en central ont été réorganisés dès le mois d'avril 2014 dans la perspective notamment de la mise en place du service facturier au printemps 2015. Les circuits financiers sont en cours de redéfinition et demandent un fort engagement des gestionnaires financiers tant en central que dans les composantes.

La réflexion relative à l'organisation des services centraux et communs d'appui à la formation a conduit au recrutement d'un cadre chargé à la fois de la responsabilité administrative de l'EOI et de la coordination de l'ensemble des autres services de la formation.

5.3. LES FONCTIONS

« SUPPORT »



5.3.1. LES FINANCES

Après avoir revu et amélioré sensiblement la démarche d'élaboration budgétaire, démarré la mise en œuvre de la comptabilité analytique par activités avec pour objectif de disposer dès 2016 des coûts complets, l'établissement s'est résolument engagé dans une démarche de simplification profonde des structures budgétaires permettant une meilleure prise en compte des enjeux stratégiques et de confirmer le positionnement des finances comme un outil politique, au service de la réalisation d'un projet.

Ainsi et pour le budget 2015, autour des 3 grandes masses financières dont les crédits sont limitatifs (masse salariale, fonctionnement et investissement), il a été décidé de simplifier l'architecture budgétaire en réduisant à la fois le nombre d'unités budgétaires et celui des centres financiers. Dorénavant, chaque composante ou service dispose au maximum de 3 centres financiers (CF) sur lesquels se positionnent les ouvertures de crédits : CF transversal, CF enseignement et CF recherche. Cette révision complète des structures a permis, outre une simplification et une harmonisation d'ensemble cohérente au regard des activités développées par l'établissement, de diviser par 8 le nombre de CF en passant de plus de 700 à moins de 90 effectifs, et de réduire le nombre d'unités budgétaires de 37 à 8 pour l'exécution du budget 2015. En ce qui concerne, l'exécution budgétaire, elle est réalisée plus finement par l'intermédiaire des centres de coûts, qui sont construits autour des types de diplômés et des unités de recherche, en laissant la possibilité aux composantes de développer plus finement si besoin. Dans le même temps, les prestations internes (ne conduisant pas à des dépenses éligibles auprès de nos financeurs) ont été supprimées afin d'éviter des flux ne générant pas de mouvements de trésorerie et de permettre d'afficher les coûts réels de la structure. Le socle commun de lisibilité financière est maintenant en place et doit aboutir en 2016 à la production quasi intégrale des coûts complets.

Ce mouvement de simplification budgétaire et de globalisation des crédits amènera ainsi les composantes et services à faire des choix dans l'utilisation des crédits et à mutualiser des actions en accord avec les objectifs fixés en dialogue de gestion. À ce titre, deux rendez-vous budgétaires sont prévus dans l'année, en mars pour analyser l'exécution

n-1 et les écarts, puis en septembre pour fixer les ouvertures de crédits du budget n+1. Ces échanges plus experts et plus fréquents pourront déboucher si besoin sur des contrats d'objectifs et de moyens et viendront en appui du pilotage budgétaire de l'établissement.

L'exercice 2015 a vu la totalité de son activité recherche déclarée éligible à la TVA et au droit de déduction. Un important travail de formation des gestionnaires a été initié et réalisé en janvier et février afin d'exploiter et optimiser tout le potentiel de ce régime fiscal. Dans ce contexte, le SAIC sera supprimé progressivement et intégré dans la société et pôle budgétaire « UCBN », les nouveaux contrats de recherche n'étant plus gérés par le SAIC.

L'établissement est maintenant bien engagé dans la phase préparatoire au passage à la GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique) prévue en 2016. Cependant, la mise en œuvre effective avec l'outil SIFAC ne sera opérationnelle qu'en 2017, mais l'établissement devra retraduire le budget 2016 ainsi que l'exécution en mode GBCP. C'est ainsi que la CAP (Cellule d'aide au pilotage) travaille actuellement avec la DSI à la construction d'un outil interne à l'établissement qui doit permettre de recenser les objets pluriannuels, les prévisions budgétaires et d'assurer le suivi et l'analyse de l'exécution conformément au cadre GBCP applicable en 2016. Les services de la CAP, la DAF et l'Agence comptable seront fortement sollicités pour assurer les formations métiers et techniques nécessaires au déploiement de GBCP.

Le service de l'achat public (SAP) a quant à lui participé régulièrement aux travaux initiés par la Préfecture de région portant sur les marchés nationaux de fournitures et services dans le but de regrouper administrations et opérateurs de l'État pour tout ce qui concerne la commande publique. Aussi, le SAP travaille activement à mettre en place de nombreux marchés à disposition des composantes et laboratoires, en particulier sur tous les nouveaux champs à enjeux du type consommables et fournitures de laboratoires, équipements et matériels scientifiques et électroniques etc. En même temps, il a été décidé de s'associer avec la région Normandie pour un appel d'offres concernant la fourniture d'électricité au 1^{er} janvier 2016.

Enfin, le conseil d'administration a arrêté fin mars les comptes 2014 affichant un résultat de fonctionnement excédentaire de 2 252 k€. Les commissaires aux comptes ont apporté

leur certification accompagnée de 2 réserves: réserve sur l'absence d'inventaire mobilier et une autre sur l'évaluation en valeur du patrimoine immobilier de l'université figurant à l'actif du bilan. Cette dernière réserve sera levée fin 2015. Le fonds de roulement mobilisable a quant à lui nettement progressé pour atteindre à la fin de l'exercice 7 M€ pour un ratio équivalent à 12 jours de fonctionnement décaissables. Le ratio brut est par ailleurs établi à 21 jours et se rapproche des 30 jours conseillés par l'administration des finances publiques. Cependant, le contexte reste toujours aussi contraint dans la mesure où les dépenses de masse salariale dépassent encore le seuil critique fixé à 80 % pour atteindre 82,7 % des produits encaissables en 2014.

À ce titre et sur la base d'un maintien par le Ministère de la Subvention pour charges de service public au même niveau qu'en 2014, les orientations budgétaires 2016 validées par le conseil d'administration poursuivent plusieurs objectifs :

- Assurer un résultat de fonctionnement positif d' 1 M€,
- Dimensionner la Capacité d'autofinancement à 4 M€,
- Maintenir le fonds de roulement,
- Maintenir un niveau d'investissement suffisant et notamment affecté au gros entretien immobilier.

Pour atteindre ces objectifs, la masse salariale devra en particulier être maintenue en euros au même niveau que la prévision 2015 et les ouvertures de crédits en fonctionnement ne devront pas dépasser l'exécution 2014 (hors SACD) à périmètre constant.

Deux mesures nouvelles sont à noter à l'horizon budgétaire 2016: la création d'un fonds d'amorçage pour soutenir l'activité contractuelle en Recherche et un taux de contribution aux coûts de structure unique fixé à 12 % et portant sur les ressources propres.

5.3.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Dans le cadre général d'un établissement qui connaît de profondes évolutions organisationnelles, les lignes directrices principales dans le domaine des ressources humaines ont résidé d'une part dans la consolidation et l'extension des réformes engagées durant l'année universitaire passée, et d'autre part dans l'accompagnement des mutations en cours à l'université.

5.3.2.1 Le pilotage et l'harmonisation de la politique salariale

Une majorité des thèmes abordés durant l'année universitaire 2014-2015 a concerné la politique de rémunération ainsi que le domaine des primes. Il s'agissait avant tout d'harmoniser les règles en vigueur dans ce domaine et d'officialiser leur existence pour favoriser leur appropriation par l'ensemble des composantes et services.

Tout d'abord, le travail du comité technique a particulièrement porté en matière de rémunérations sur l'adoption de grilles de rémunérations permettant de fixer des règles de recrutement ou d'instaurer un déroulement de carrière harmonisé: grilles de rémunération des médecins de prévention du SUMPPS, des enseignants associés, des enseignants contractuels recrutés pour le remplacement d'un emploi momentanément vacant.

Ensuite, cette politique normative a aussi eu pour ambition de revaloriser les conditions de rémunération des agents concernés. Il en va ainsi de l'adoption de grilles de rémunérations pour les personnels BIATSS sous contrats à durée déterminée ou indéterminée: l'ensemble des grilles de rémunération en vigueur à l'université a été aligné sur celles des personnels titulaires de telle manière qu'aucun agent contractuel ne soit rémunéré en deçà du niveau du SMIC. Ces nouvelles grilles de rémunération sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2015, en même temps que la revalorisation de celles des personnels titulaires; elles sont valables 3 ans et feront l'objet d'un réexamen, conformément aux dispositions du décret n°86-83.

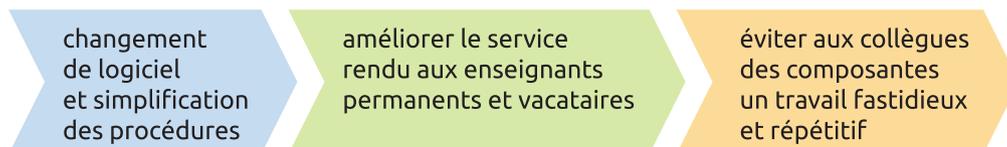
Enfin, la politique salariale menée en 2014-2015 a eu un caractère incitatif:

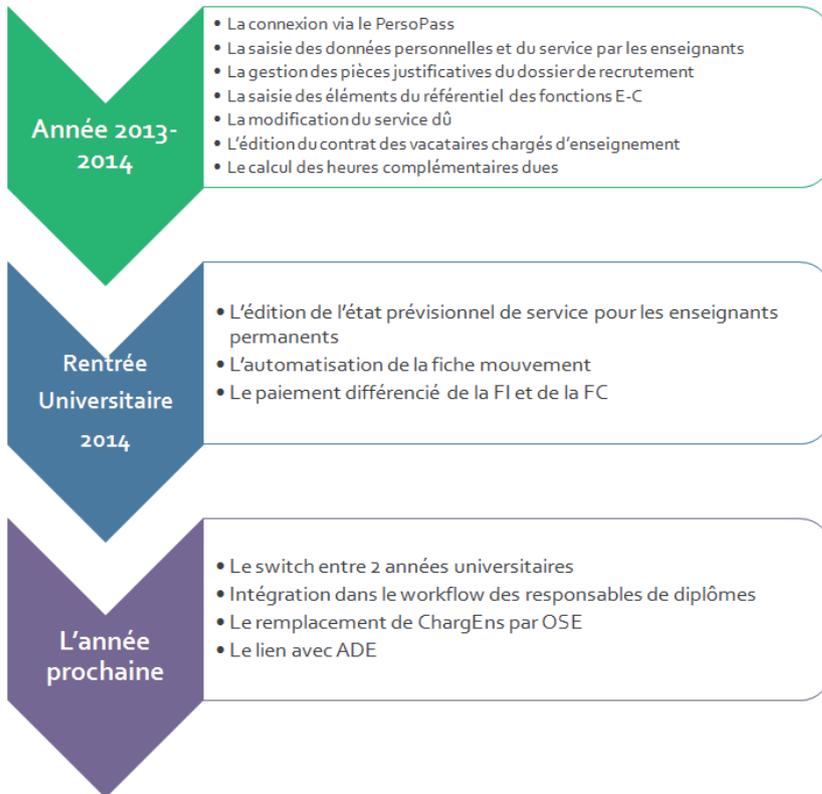
- dans le domaine de la formation continue, l'université a défini les modalités de rémunération relatives à la participation des personnels enseignants de l'université et des vacataires aux actions de formation continue de l'établissement. Il s'agit de mettre en œuvre une politique incitative prenant en compte la nécessité d'adapter nos pratiques pédagogiques et administratives pour répondre aux besoins de nos partenaires, d'assurer l'efficacité des moyens mis en œuvre et d'investir à l'échelle de l'établissement. Les actions de formation continue s'entendent aussi bien dans le cadre de formations diplômantes que dans le cadre de formations qualifiantes (de courtes ou longues durées), en présentiel ou en formation à distance (FOAD). Afin de permettre à l'université de se positionner en tant qu'opérateur majeur en formation continue, pour les formations

diplômantes et qualifiantes, le conseil d'administration du 30 janvier 2015 a adopté une politique incitative de rémunération des enseignements de formation continue et des activités connexes qui s'y attachent. Il s'agit d'un dispositif simple, évaluable et transparent, piloté au niveau de l'établissement. Il permettra de s'assurer du respect de la réglementation, d'harmoniser la politique de rémunération de la participation aux actions de formation continue au niveau de l'établissement et de généraliser le dispositif à toutes les composantes. Ce dispositif de rémunération incitative a été intégré dans la nouvelle application de gestion OSE (Organisation des Services d'Enseignement)

L'application a été développée dans le cadre d'une collaboration étroite entre la Direction du Système d'Information, les composantes et la Direction des ressources humaines. Les objectifs poursuivis par ce développement sont multiples et touchent à divers domaines. Il s'agissait :

- de remplacer la précédente application de gestion du service des personnels enseignants et de calcul des heures complémentaires (GEISHA), dont les possibilités et l'ergonomie se sont révélées être inadéquates aux attentes des composantes
- de construire une application de gestion permettant de répondre à une organisation administrative complexe
- de déconcentrer les processus de gestion auprès des composantes et la saisie du service auprès des enseignants afin de gagner de fiabilité et en réactivité. D'un point de vue administratif, cette déconcentration s'est traduite par l'attribution d'une délégation de la signature du Président vers les Responsables administratifs des composantes et services communs
- d'apporter une simplification significative aux processus de gestion des heures complémentaires, d'alléger et de dématérialiser des dossiers de recrutement des personnels vacataires chargés d'enseignement;
- d'avancer les calendriers de saisie des services et de s'assurer de l'édition des contrats de travail bien en amont de la prise de service;
- de supprimer les échanges d'heures complémentaires (via une refacturation ou des ajustements budgétaires) entre les composantes pour connaître de manière beaucoup plus fine la charge financière des heures complémentaires;
- de développer les moyens d'un véritable pilotage des heures complémentaires et d'un calcul plus précis des coûts des maquettes d'enseignement dans le service des enseignants et au-delà de leur service;
- de répondre plus rapidement et de manière plus fiable aux commissaires aux comptes chargés de la certification des comptes de l'université; d'une manière plus générale de se donner les moyens d'une maîtrise du risque financier lié à la mise en paiement des heures complémentaires;
- de lier l'application de gestion des heures complémentaires en amont au logiciel de gestion RH (Harpège) et en aval aux logiciels de paye et de gestion financière (WinPaie et SIFAC);
- de contrôler la correcte imputation des paiements d'heures complémentaires sur les enveloppes de crédits de dépense (subvention pour charges de service public ou ressources propres);
- d'intégrer à l'application, dans ses modalités de calcul, des pratiques innovantes développées par quelques composantes en matière de rémunération des enseignements de formation continue ou de nouvelles pratiques pédagogiques (MOOC). Le vote de ces règles de calcul par le conseil d'administration de l'université et





leur intégration à l'application OSE permettra à chacun une meilleure appropriation des dispositifs incitatifs adoptés pour favoriser le développement de la formation continue, mission majeure de l'enseignement supérieur.

Pour l'avenir, les développements de OSE concerneront essentiellement deux domaines :

- l'intégration de l'application de calcul des charges d'enseignement (CharEns) à OSE, de manière à obtenir à terme une seule application de gestion de l'offre de formation, des charges qui en résultent, de saisie du service, de calcul et de mise en paiement des heures complémentaires
- l'attribution d'un rôle renforcé de coordination de la saisie des services d'enseignement aux responsables de diplômes

Enfin, le travail mené pour les personnels enseignants dans le domaine de la reconnaissance des activités liées à la formation est étendu aux personnels BIATSS dont l'implication sur ce dossier est essentielle au bon fonctionnement de l'université. Ce dossier aboutira à la fin de l'année universitaire 2014-2015.

- dans le domaine de la recherche, le conseil d'administration du 10 avril 2015 a adopté un dispositif incitatif pour les enseignants-chercheurs éligibles à une bourse

ERC. Le principal objectif du Conseil européen de la recherche (ERC) est d'encourager l'excellence scientifique en Europe en vue de conforter le leadership européen en matière de recherche dans la compétition internationale. Le Conseil européen de la recherche finance des ERC Starting Grants pour le soutien des chercheurs en début de carrière (ERC Starting Grant) et les chercheurs plus expérimentés (ERC Consolidator Grant puis ERC Advanced Grant). Ces projets permettent d'accroître le potentiel de recherche de l'établissement, bien au-delà de la simple contribution aux coûts de fonctionnement de nos activités. Selon nos choix en effet, la possibilité est offerte de financer des contractuels post-doctorants, des contrats doctoraux ou des avenants d'enseignement à des contrats doctoraux. Néanmoins, il est indéniable que les compétences attendues pour le pilotage et la mise en œuvre de tels projets se traduisent par des missions qui ne sont pas prises en compte dans les activités d'enseignement et de recherche. Il s'est donc agi de mettre en œuvre une politique incitative, financée par le projet ERC, s'adressant aux lauréats d'une bourse ERC gérée par l'université de Caen Basse-Normandie et prenant en compte la nécessité d'adapter nos pratiques dans

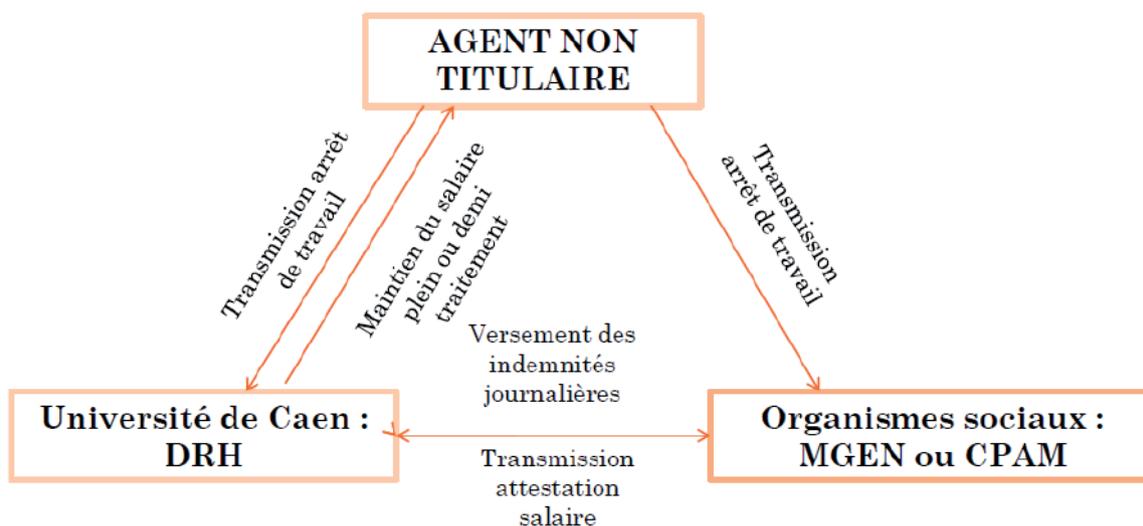
la conduite des projets de recherche, d'un point de vue scientifique et administratif, pour répondre aux besoins de nos partenaires et investir à l'échelle de l'établissement. Cette politique incitative a pris deux formes : l'attribution d'une décharge d'enseignement à hauteur d'un maximum de 128 heures équivalent TD et l'attribution d'une prime au titre du portage du projet ERC. Au-delà de ce dossier particulier, l'adoption de ce nouveau dispositif marque le début d'une réflexion plus globale au niveau de l'établissement sur les modalités de soutien des activités de recherche. Parallèlement, un travail est mené, qui a associé la Direction de la Recherche et de l'Innovation et les services de la DRH pour d'une part fiabiliser et harmoniser les procédures de justification des dépenses de masse salariale sur les contrats de recherche, et d'autre part doter l'université d'outils de gestion harmonisés destinés à déterminer les niveaux de recrutement des personnels embauchés pour la réalisation d'un contrat de recherche. Ce travail constituera à terme une aide à la gestion pour l'ensemble des laboratoires et UMR de l'université.

- Les objectifs d'harmonisation, de revalorisation et de reconnaissance des compétences des personnels ont aussi guidé le travail mené dans le domaine des primes et indemnités.

5.3.2.2 La poursuite et l'extension des revalorisations indemnitaires dans les conditions définies durant l'année universitaire précédente

L'extension des attributions individuelles de la prime de fonctions informatiques (PFI) à l'ensemble des personnels de la BAP E a contribué à achever le chantier indemnitaire commencé en 2013-2014. Ce projet a été essentiellement envisagé sous l'angle organisationnel : les personnels initialement non attributaires de la PFI ont fait l'objet d'un rattachement fonctionnel à la Direction du Système d'Information (DSI) à hauteur d'au moins 20% de leur temps de travail, ce qui constituait un préalable au versement en leur faveur de la PFI. L'ambition de ce dossier a résidé dans la reconnaissance des tâches et des compétences des personnels informaticiens en composante ; elle était sous-tendue par la nécessité pour notre établissement de mutualiser les compétences dans le cadre d'une coordination des projets portée par la DSI.

Toujours dans le domaine indemnitaire, afin de prendre acte du rôle joué par les personnels BIATSS contractuels à l'université, il a été décidé d'aligner les niveaux indemnitaires des personnels sous contrat à durée indéterminée avec ceux des personnels titulaires exerçant des responsabilités équivalentes. Cet alignement indemnitaire représentera un effort financier de l'établissement à hauteur de 350 000€ en année pleine. Il s'inscrit pleinement dans la lignée de mesures précédentes, visant à rapprocher les situations des personnels



contractuels et titulaires, comme par exemple l'adoption d'un déroulement de carrière pour les personnels en CDI. Il sera mis en œuvre en septembre 2015 pour les agents de catégorie C en CDI et en janvier 2016 pour les agents des catégories A et B en CDI. Ce dossier concerne aussi bien les CDI sur subvention État (1/3 de l'augmentation) que sur ressources propres (2/3 de l'augmentation)

Cette logique de convergence entre les différentes filières et statuts des personnels de l'université a par ailleurs guidé les travaux menés sur le dossier de la subrogation de l'employeur dans les droits du salarié au versement des indemnités journalières de la Sécurité Sociale. Après une période de test concluante qui s'est déroulée de septembre à décembre 2014, le mécanisme de la subrogation a été généralisé à l'ensemble des personnels contractuels de l'université à compter du 1er janvier 2015. Désormais, comme pour les personnels titulaires, les personnels contractuels verront leur traitement continué pendant leurs arrêts de maladie. En contrepartie, c'est l'employeur qui percevra les indemnités journalières de la Sécurité Sociale en lieu et place du salarié.

Ce processus présente un indéniable avantage pour les agents contractuels de l'université, notamment pour la gestion de leur budget personnel: avant la mise en œuvre de la subrogation, il pouvait arriver qu'un agent contractuel en arrêt de maladie perçoive à la fois, pour une seule et même période d'arrêt de maladie, son salaire et des indemnités journalières de la Sécurité Sociale. Il en résultait d'une part

la nécessité pour l'employeur de demander le reversement de la partie du traitement versée à tort, et d'autre part de possibles difficultés financières pour l'agent lui-même. Depuis le 1er janvier 2015, ces difficultés sont levées pour les situations d'arrêts de maladie ordinaires, congés de maternité, de paternité, accidents du travail ou maladies professionnelles.

L'ensemble de ces mesures nouvelles, leur étude, leur mise en place et l'évaluation de leur impact sur le budget global de l'établissement, sont étudiés à la Direction des ressources humaines, par le Pôle pilotage. Le Bureau de la prospective et de moyens fait partie de ce pôle, avec le Bureau de la formation et la Cellule qualité paye. Ce bureau a connu au cours de l'année 2014-2015 un renforcement de ses effectifs, par redéploiement de postes internes à la DRH. Il comprend désormais 4 personnes chargées de la fiabilisation du système d'information RH, de la communication RH, de la veille juridique et suivi de la masse salariale et des emplois. L'objectif de ce bureau réside dans la constitution et la mise à disposition auprès de l'équipe de Direction, d'outils d'aide au pilotage de la masse salariale, de tableaux de bord périodiques, destinés à éclairer dans un environnement mouvant et très complexe, les choix effectués en matière de politique d'emploi et de politique salariale. Les travaux menés durant cette année universitaire ont essentiellement résidé dans le rapprochement et le croisement de données issues de plusieurs logiciels de gestion RH, financier et d'analyse (Harpège, WinPaie, POEMS, OSE, SIFAC).

5.3.2.3 L'accompagnement des mutations de l'établissement

L'université mène de front de nombreux projets dans le domaine financier, qui visent essentiellement à fiabiliser et rationaliser progressivement l'ensemble de la gestion mais qui préparent aussi à l'application du décret relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP). L'ensemble de ces projets a impliqué un effort de formation important et soutenu pour les gestionnaires financiers qui deviennent « validateurs » dans le cadre du déploiement de l'interface SIFAC Web (plus de 20 jours au total). L'université s'est engagée dans la démarche de construction du schéma directeur pluriannuel du handicap.

Le cadre réglementaire en est fixé par la loi ESR ainsi que par la charte du handicap, signée par le MENESR en 2012. La première étape de cette démarche a consisté dans la nomination de M. Marc Zabalia dans les fonctions de référent handicap UNICAEN et dans la modification des statuts de



**LE HANDICAP
TOUS CONCERNÉS**

la commission handicap étudiants personnels (validée par le Comité technique du 22 mai 2014). Le nombre de ses membres a été réduit de 18 à 9 afin de gagner en efficacité de fonctionnement et le nombre de ses réunions annuelles prévues a été multiplié par 2 afin de garantir le portage du projet. La commission handicap sera chargée de piloter le projet, afin de permettre au Conseil académique, après avis du Comité technique, de proposer le schéma directeur au Conseil d'administration. Dans ce cadre, l'université a mis en place un dispositif de télétravail pour les agents handicapés ou bénéficiant d'une adaptation de poste. Cette mesure a trouvé avec la note de cadrage et le projet de convention Employeur/Salarié, un cadre réglementaire qui manquait à l'université. Cette procédure s'est inscrite dans le cadre plus large du schéma pluriannuel du handicap décrit plus haut. Elle a associé étroitement les services RH/Médecine de prévention/DSI. Par ailleurs, un conventionnement de l'université avec le Fonds d'Insertion des Personnels Handicapés de la Fonction Publique (FIPHFP) est en cours de constitution et devrait aboutir pour le 1^{er} janvier 2016.

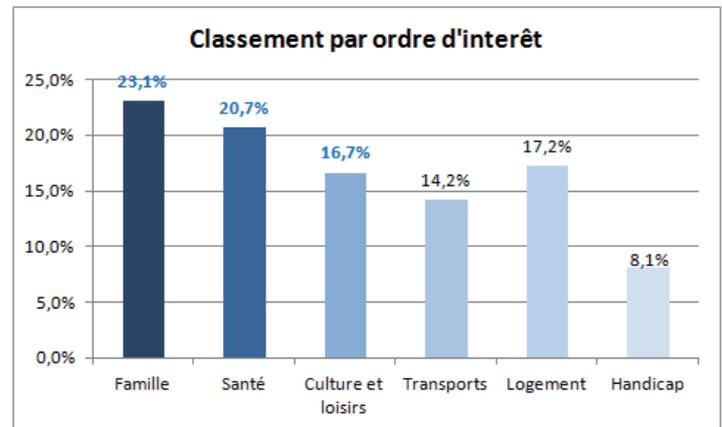
Dans le domaine de l'action sociale, l'année 2014-2015 a vu se concrétiser les résultats de la réflexion engagée l'année précédente dans ce domaine. Une large concertation de l'ensemble des personnels de l'université a été organisée via une enquête en ligne.

La commission des ressources humaines, élargie à la commission d'action sociale a analysé les résultats de cette concertation. Elle a également auditionné des partenaires extérieurs (administration, entreprise privée, FNCAS). Il en est résulté différentes mesures, se rapportant prioritairement à trois domaines, la famille, la santé et le logement :

- des revalorisations de certaines aides interministérielles (repas CROUS...)
- la hausse du quotient familial pour certaines aides (aide logement, prestations enfants)
- l'apparition de nouvelles aides (aides santé, aides spécifiques pour les personnels handicapés : voir supra schéma pluriannuel du handicap et télétravail)

Ce dossier a aussi été l'occasion de réaffirmer la nécessité de préserver le fonctionnement de ce qui constitue l'une des spécificités et des richesses de notre établissement dans le domaine de l'action sociale en faveur des personnels et des étudiants : le Centre de la petite enfance.

L'ensemble de ces dossiers a été traité en partenariat étroit avec les partenaires sociaux, à la fois pour ce qui concerne la méthode adoptée et pour la définition des résultats associés à chaque dossier. Le rythme élevé de réunions du comité technique a été maintenu et cette instance a été réunie de nombreuses fois au cours de l'année universitaire 2014-2015. Dans le domaine du dialogue social, la fin de l'année 2014 a coïncidé avec le renouvellement de l'ensemble des instances de représentation des personnels.



Les modalités d'organisation des élections professionnelles ont été profondément modifiées : le nombre de bureaux de vote a été réduit et le vote par correspondance a été systématiquement privilégié. Ces élections professionnelles ont conduit au renouvellement du Comité technique de l'université (1 scrutin, dont a été déduite la composition du CHSCT de l'université), du Comité technique universitaire (1 scrutin), du Comité technique du MENESR (1 scrutin), de la Commission consultative paritaire des agents non titulaires (3 scrutins), de la Commission paritaire de l'établissement (9 scrutins), de la Commission consultative des contractuels doctorants (1 scrutin ; cette commission a été créée à l'université à l'occasion de ces élections professionnelles), des Commissions administratives paritaires académiques et des Commissions académiques paritaires nationales (2 scrutins électroniques organisés par les services académiques). Enfin, les services de la DRH ont participé à la constitution des listes électorales pour les élections CNESER, de la ComUE (Conseil d'administration et Conseil académique) et les élections pour le renouvellement des membres du Conseil national des universités.



5.3.3. LE SYSTÈME D'INFORMATION

Le système d'information a profondément évolué, toujours dans l'objectif de simplifier le fonctionnement de l'établissement et d'améliorer le service rendu aux usagers.

Augmentation des espaces de stockage

Les espaces disponibles dans Zimbra ont été multipliés par 5 pour les personnels (10Go) et par 4 pour les étudiants (2Go) à la suite du renouvellement du système de stockage de l'établissement.

Gestion de projet

L'établissement s'est engagé dans une démarche de gestion de projet et a mis en place l'outil Redmine. Initialement à destination des projets de la DSI, cet outil a été rapidement utilisé par une grande partie des services. En parallèle de la mise en place de l'outil, un ensemble de formation à la gestion de projet est offert afin que tout agent puisse travailler en mode projet. Plus de 500 projets sont actuellement gérés dans cet outil dont 30 par la direction générale de l'établissement.

Réseaux

L'établissement poursuit le déploiement de la couverture WiFi sur l'ensemble des campus. Les examens SIDES par exemple sont maintenant réalisés sur la plateforme nationale grâce à des connexions WiFi Haute Densité. Une refonte totale de l'infrastructure réseau est en cours afin de prendre en compte les nouveaux usages des ressources numériques dont, en premier lieu la mobilité des usagers.

Plateforme d'assistance

Une plateforme d'assistance (Helpdesk) a été mise en place à destination des usagers du SI et de l'ensemble des services de l'établissement. Cet outil s'inscrit dans le cadre de la démarche qualité de l'établissement.

Cellule SI Scol

Au regard de l'évolution croissante du système d'information lié à la scolarité, une cellule de gestion du SI dédié à la scolarité a été créé afin de prendre en charge les nouvelles applications spécifiques telles que ADE, Apogée et FCAManager. Cette cellule, rattachée à la Direction de Etudes et de la Vie Étudiante (DEVE) organise les formations des usagers du SI scolarité et fait le lien entre les équipes techniques de la DSI et les utilisateurs finaux.

La dématérialisation au service des usagers et un enjeu de développement durable. Deux axes de dématérialisation se sont dessinés cette année :

- La dématérialisation des inscriptions : dès la rentrée 2015, hormis les néo-bacheliers, tous les étudiants pourront procéder à leur inscription administrative de manière complètement dématérialisée, sans avoir besoin de faire parvenir à la DEVE des documents papier.
- En finances, en même temps que le service facturier, SIFACdémat est mis en place afin de permettre à chaque acteur de la chaîne de la dépense de suivre le processus sans pour autant avoir besoin d'imprimer ou de photocopier les pièces justificatives.

5.4. UNE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ

La stratégie immobilière dans laquelle l'Université s'est engagée, à moyen et long terme, repose sur la maîtrise de son parc immobilier, qui est surdimensionné par rapport à la taille de l'établissement.

Dans ce but, le partenariat avec la Caisse des Dépôts a permis l'élaboration d'un schéma directeur immobilier et d'aménagement (SDIA). Un cabinet extérieur constitué de deux cotraitants, ALGOE et NOBATEK, a été recruté à l'été 2014. Ce schéma directeur, restreint aux campus de l'agglomération caennaise 1, 2 et 4 et au CREC, comporte trois phases.

La première phase, qui s'est achevée par le comité de pilotage du 2 octobre 2014, a été consacrée à des visites, des rencontres avec les acteurs et des diagnostics. Un premier pré-rapport technique de près de 80 pages a été rendu. Simultanément, un questionnaire (enquête de satisfaction) à l'adresse des étudiants des campus concernés a été diffusé.

La seconde phase, entre octobre 2014 et février 2015 a permis de préciser les axes et les cibles du SDIA. Elle a comporté un bilan complet du patrimoine universitaire : étude des consommations, détermination des différents gisements d'économie possibles (fluides notamment), solutions à mettre en œuvre, avec projet de calendrier et évaluation et prise en



compte des coûts de maintenance (ce qui doit déboucher sur un plan d'action énergie patrimoine (PAEP), déclinant un certain nombre de travaux à réaliser). À l'issue de cette phase, plusieurs scénarios ont été envisagés, avec un axe commun : centraliser le plus possible les activités sur les campus 1 et 2, en optimisant et réhabilitant au mieux les bâtiments que l'on conservera. À ce stade, la réflexion a été étendue aussi au campus 3.

La troisième phase, permettant d'aboutir au scénario finalement retenu, est en voie d'achèvement et devrait aboutir à la validation du schéma directeur (pour une période d'au moins une dizaine d'années) par le conseil d'administration de l'université avant l'été. Ce schéma portera principalement sur une rationalisation et une optimisation du parc immobilier de l'agglomération caennaise (6 campus actuellement), il sera doublé d'un PAEP qui va permettre de planifier et dégager les grandes lignes des travaux de réhabilitation énergétique à entreprendre sur le parc immobilier.

L'année 2014/2015 a vu aussi la poursuite de la négociation sur le prochain CPER 2015-2020, qui comporte un volet immobilier conséquent. Nous avons volontairement inscrit notre demande dans une démarche générale de requalification du bâti existant et de diminution des surfaces, suivant en cela les recommandations très fortes reçues de l'État. Outre l'opération principale de restructuration et de réhabilitation complète du bâtiment B sur le campus 1, pour un montant évalué à 12M€, les autres opérations envisagées concernaient respectivement la réhabilitation du CREC (deux bâtiments sont concernés : le bâtiment principal et le bâtiment abritant les structures d'élevage), des bâtiments de l'IUT sur le campus 2, puis d'autres bâtiments sur le campus 1. Même si le CPER n'est pas encore signé, nous avons d'ores et déjà l'assurance que les travaux du bâtiment B pourront être réalisés, cette opération étant apparue comme très prioritaire pour nos



différents partenaires. Nous pouvons espérer également mener à bien la réhabilitation du CREC.

Les grandes opérations immobilières de l'année ont concerné le PFRS (Pôle Formation et Recherche en Santé) et l'extension de la MRSH (Maison de la Recherche en Sciences Humaines). Pour le PFRS, la première tranche livrée en juillet 2014, a nécessité un énorme travail de préparation du bâtiment durant l'été pour assurer la rentrée universitaire de septembre 2014 dans des conditions correctes. Les services de la DIL (Direction de l'Immobilier et Logistique) ont été très fortement sollicités en amont de l'ouverture et ensuite pour accompagner les utilisateurs dans l'appropriation de ce nouvel outil de travail. Les travaux de la seconde tranche sont maintenant achevés et le déménagement des équipes de recherche prévu en juin prochain viendra clôturer cet immense projet.

Les travaux pour la MRSH ont été réalisés en respectant le calendrier prévu, et l'extension sera bien livrée en septembre 2015.

Simultanément, un certain nombre de travaux ont été réalisés, dans trois directions principales :

- Optimisation de la performance énergétique : remplacement des façades de la galerie vitrée, remplacement des chaudières vétustes dans le cadre du marché de chauffage (P3), réfection de la toiture-terrace du bâtiment B (ex Lettres) ;
- Mise en sécurité des bâtiments : mise en sécurité des ascenseurs (Loi SAE) des IUT et de l'ESPE, travaux sur les systèmes de sécurité incendie, remplacement de sorbonnes défectueuses à l'UFR de Sciences pharmaceutiques, études sur l'accessibilité et la sécurité des toitures-terrasses des bâtiments ;
- Mise aux normes des bâtiments : remplacement du câblage informatique de l'UFR de Sciences pharmaceutiques, pose de prises réseaux dans tous les locaux

CVC afin de préparer la mise en place d'une Gestion Technique Centralisée (GTC), dans le cadre de la maîtrise des coûts énergétiques.

En même temps, la réorganisation de la DIL service central s'est poursuivie avec le recrutement de personnels qualifiés, le renforcement du pôle DAO-patrimoine, la mise en place d'un planning avec les services de l'IRE (ingénieur régional de l'équipement) du Rectorat dans le cadre de la fiabilisation du patrimoine et des surfaces de l'Université, en vue de la rédaction des conventions d'utilisation des locaux, l'identification des priorités d'investissement en corrélation avec les besoins fonctionnels de l'établissement, et la planification des opérations de maintien de l'actif au regard de la capacité financière disponible. L'objectif affiché de

maîtrise des coûts énergétiques s'est traduit tout d'abord par la réalisation de plusieurs études, d'une part sur les réseaux fluides (électricité, gaz, eau) dans le but d'installer des comptages et sous-comptages à l'échelle de chaque bâtiment, et d'autre part sur les réseaux de chaleur, afin de réduire les déperditions énergétiques, optimiser les rendements caloriques, et par suite les coûts. Parallèlement, l'Université a procédé à la mise en place de marchés cadre dans un certain nombre de domaines, en particulier dans celui du chauffage et de la fourniture d'électricité. Enfin, l'Université a engagé les travaux préparatoires à la mise en place d'un agenda d'accessibilité programmée (AD'AP) en partenariat avec le Rectorat.

5.5. LA COMMUNICATION

L'année universitaire 2014-2015 a permis la poursuite du plan de communication acté en mai 2013 et se concrétise par la fait que l'ensemble des composantes de formation de l'Université dispose d'une charte graphique harmonisée.

Dans le cadre du chantier organisationnel, la politique de communication a été intégrée à la réflexion et des groupes spécifiques sont constitués. Ainsi, après deux années de travail à la définition d'une politique harmonisée et lisible de communication, le chantier de l'évolution des outils construits depuis mai 2013 est déjà lancé. Forte d'une meilleure organisation de la communication et d'un service compétent et renforcé, l'université a poursuivi sa mise en avant, remarquable et remarquée : présence dans plus de 40 lycées sur deux années scolaires pour expliquer les atouts de l'université, ses services, ses caractéristiques et son offre de formation; présence très appréciée sur les réseaux sociaux (prix de l'innovation remis par les services de communication des universités à la direction de la communication de l'UNICAEN Proximité et réactivité sont devenues les atouts d'une communication qui se veut plus liée à son territoire, ses usagers et qui s'est professionnalisée. La lettre interne et le Phenix sont deux faces visibles de cette évolution.

La valorisation par la diffusion et la communication de la variété et de la force de la recherche au sein de l'UNICAEN a fait l'objet d'un travail intense en cette année universitaire et donne lieu à trois nouveaux outils qui seront présentés à la communauté courant juin 2015 :

- un magazine dédié à la recherche (ses spécificités sur l'UNICAEN, ses acteurs, ses réseaux) est lancé avec

deux numéros par an dans le but de valoriser les actions menées.

- un annuaire des compétences des chercheurs est conçu et permettra à l'ensemble des équipes d'être identifié dans les territoires et ce par les médias, les entreprises, le public.
- un clip de présentation de la recherche sur l'Université proposé ainsi que des outils en anglais pour présenter notre université à l'international.

Le site internet de l'Université a connu sa première évolution par la mise en place d'une quatrième entrée, culture, qui préfigure une nouvelle façon de communiquer, l'entrée usager et le questionnement de celui-ci mis en avant davantage que les structures internes de l'université. Pour œuvrer à la refonte globale du site internet, un groupe de pilotage et un groupe de travail sont en place depuis février 2015, le travail a commencé par la définition des besoins de l'intranet. Ce groupe réunit différents usagers et portera ensuite sa réflexion sur l'internet de notre site web.

Le bilan de l'année s'inscrit dans la continuité de ce qui s'est fait en 2013-2014 en élargissant encore plus le nombre de composantes dont la communication a été renforcée, en stabilisant notre présence active sur les réseaux sociaux et en pensant le nouveau site internet.

La communication/valorisation de notre recherche, objectif affiché il y a un an, donne naissance à trois nouveaux outils dont peu d'universités françaises sont dotées !





UNIVERSITÉ
CAEN
BASSE-NORMANDIE

26 000 ÉTUDIANTS

2 700 PERSONNELS

SURFACE 340 000 M²

BUDGET 226 M€

**243 UNIVERSITÉS
PARTENAIRES
DANS LE MONDE**

43 UNITÉS DE RECHERCHE

7 ÉCOLES DOCTORALES

8 STRUCTURES FÉDÉRATIVES

3 PÔLES FÉDÉRATEURS

